



Décès du pape François

*Un réformiste à l'écoute
des laissés-pour-compte*

Page 5

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10 491

Mardi 22 Avril 2025

*Un lourd bilan fait de stress hydrique, de biodiversité
en péril, d'empreinte écologique en hausse ...*

Tant de vœux à formuler en cette Journée de la Terre



Page 3

*Fuites de données, scandales
financiers et expulsions forcées*

Transparency Maroc tire la sonnette d'alarme

Page 4

*Abderrahim Chahid : Le gouvernement
pénalise le rôle institutionnel
et constitutionnel de l'opposition*

Page 2



La RSB atomise le CS Constantin

Les Oranges défrichent leur chemin vers la finale de la Coupe de la CAF

Page 23

Abderrahim Chahid : *Le gouvernement pénalise le rôle institutionnel et constitutionnel de l'opposition*

Actualité



Le président du Groupe socialiste-Opposition ittihadie à la Chambre des représentants, Abderrahim Chahid, mettant en exergue les attributions claires et précises dévolues à l'institution parlementaire par les dispositions de la Loi suprême qui fixent également la nature des rôles importants des représentants de la nation susceptibles de promouvoir l'action parlementaire, a mis l'accent sur cette problématique législative cruciale.

Lors de sa participation à un

forum focalisé sur « L'équilibre et la coopération entre le parlement et le gouvernement dans le domaine de l'action de contrôle à la lumière de la Constitution de 2011 », organisé par le département ministériel chargé des Relations avec le Parlement, à l'occasion de la trentième édition du Salon international de l'édition et du livre à Rabat, le député parlementaire ittihadie a souligné que l'institution parlementaire est l'espace, par excellence, de la démocratie, du dialogue, de la liberté et du débat.

Abderrahim Chahid a mis l'ac-

cent sur les plus importantes dispositions du règlement intérieur de la Chambre des représentants de même que les problématiques que ce dernier développe notamment sur le plan de la pratique et des limites restrictives qui se sont avérées au cours du mandat actuel.

Le président du Groupe socialiste-Opposition ittihadie à la Chambre des représentants a noté que « l'on se trouve confronté à une situation inédite traduite par « une majorité large et absolue et une opposition numérique indigente, illus-

trant une composition inédite de toute l'histoire qui perturbe l'équilibre institutionnel dans son ensemble ».

Abderrahim Chahid a souligné, dans cette même veine, que l'on observe une action du gouvernement manifestement préméditée visant à restreindre l'action de l'opposition, particulièrement en s'octroyant de même que sa majorité l'exclusivité d'intervenir tout au long d'une heure et demie sans interruption.

Par ailleurs, le député parlementaire usfpéiste a relevé que la constitution d'une commission d'enquête est intervenue dans un contexte marqué par la polémique ayant été déclenchée au sujet des subventions au profit des personnes s'étant adonnées à l'importation des ovins, bovins et viandes, ajoutant que la recommandation de la constitution de cette commission a fait suite aux voix contestataires élevées au sein même de la majorité gouvernementale déplorant la dilapidation de milliards de dirhams pour ce faire sans pour autant générer aucune incidence positive quant au niveau existant des tarifs...

Et de formuler le constat d'un Parlement « devenu aujourd'hui une sorte d'annexe au service du gouvernement » en déplorant cette situation « contraire à l'intérêt des institutions, d'où l'impératif d'améliorer la charte du statut intérieur dans l'objectif de promouvoir l'action parlementaire ».

Rachid Meftah

Participation du Maroc à la réunion des Commissions permanentes du Parlement arabe à Bagdad

Les quatre Commissions permanentes du Parlement arabe ont achevé leurs réunions périodiques, dimanche à Bagdad, avec la participation de parlementaires marocains, et ce en prévision de la 4e session plénière au titre de la 4e législature.

Ainsi, la Commission des affaires étrangères, politiques et de la sécurité nationale a examiné, en présence du député marocain Mohamed Lahmouch, les développements dans la région et un projet de vision parlementaire pour lutter contre les nouvelles méthodes de production et de trafic des stupéfiants et des substances psychotropes.

La Commission des affaires économiques et financières, qui s'est réunie sous la présidence de Mohamed El Bakouri, membre de la Chambre des conseillers, a débattu des moyens de soutenir l'économie palestinienne dans les différents forums parlementaires inter-

nationaux et régionaux, ainsi que du suivi de l'action économique arabe commune.

De son côté, la Commission des affaires législatives, juridiques et des droits de l'Homme a examiné, en présence du député marocain Mohammed Ayach, le projet de loi d'orientation pour la lutte contre l'immigration illégale dans le monde arabe ainsi que le projet de rapport sur la situation des droits de l'Homme dans le monde arabe.

En présence de la députée marocaine Khadija Hajjouji, la Commission des affaires sociales, éducatives, culturelles, de la femme et de la jeunesse, a à son tour planché sur les mécanismes pour développer une législation arabe soutenant les femmes et les jeunes dans le monde arabe, outre un projet de document sur les actions sociales et les familles productives.

Samedi, la Commission de la Palestine a échangé autour des développe-



ments relatifs à la situation en Palestine et des efforts consentis en appui au plan arabe de la reconstruction et aux efforts arabes visant à aboutir à un cessez-le-feu.

Le Parlement arabe devait tenir, lundi dans la capitale irakienne, sa 4e session plénière au titre de la quatrième législature.

Un lourd bilan fait de stress hydrique, de biodiversité en péril, d'empreinte écologique en hausse ...

Tant de vœux à formuler en cette Journée de la Terre



En ce 22 avril, alors que la communauté internationale célèbre la Journée de la Terre, le Maroc se trouve face à un paradoxe environnemental de plus en plus préoccupant. D'un côté, le Royaume se présente comme un leader africain en matière de transition énergétique, avec des projets solaires ambitieux et des engagements climatiques salués à l'international. De l'autre, la réalité quotidienne des Marocains révèle une dégradation accélérée des écosystèmes, une raréfaction alarmante des ressources en eau et des inégalités criantes dans l'accès aux solutions écologiques.

Ce constat, plusieurs ONG marocaines le martèlent depuis des années : entre la financiarisation des solutions climatiques et l'exploitation intensive des ressources naturelles, le modèle de développement actuel montre ses limites. A l'occasion de cette Journée de la Terre 2025, il est plus que jamais nécessaire de poser la question : le Maroc est-il en train de verdir son économie, ou simplement de rependre en vert un système toujours prédateur ?

Une dégradation environnementale aux conséquences lourdes et durables

Les signaux d'alarme environnementaux s'intensifient au Maroc. Plus de deux décennies après le premier Rapport national sur l'environnement (2001), les constats se sont aggravés. Les données les plus récentes – issues des rapports du Haut-Commissariat au Plan (HCP), du ministère de la Transition énergétique et du Développement durable, de la Cour des comptes, mais aussi d'organisations internationales comme la Banque mondiale et le PNUE – dressent un tableau préoccupant.

Un stress hydrique extrême

Le Maroc est aujourd'hui classé parmi les 25 pays les plus exposés au stress hydrique dans le monde, selon le World Resources Institute. La disponibilité en eau par habitant, qui était de 1.500 m³ dans les années 60, a chuté à 645 m³ en 2023, soit bien en dessous du seuil critique de pénurie fixé à 1.000 m³/hab/an par l'ONU. A l'origine de cette crise : un dérèglement climatique aigu (sécheresses à répétition, hausse des températures), une surconsommation agricole (87% de l'eau douce est utilisée par le secteur), et une gestion inefficace des ressources.

De nombreuses nappes phréatiques sont surexploitées, parfois à un rythme 5 à 10 fois supérieur à leur capacité de renouvellement. La pollution des eaux de surface – notamment dans les régions industrielles de Fès, Casablanca ou Agadir – et la salinisation des sols aggravent la situation.

Une empreinte écologique en hausse, une biocapacité en recul

Entre 1999 et 2010, l'empreinte écologique par habitant est passée de 1 à 1,47 hectare global (hag), et elle continue de croître. Le Maroc consomme bien plus de ressources naturelles qu'il n'en régénère. Sa biocapacité, soit la surface productive disponible pour fournir les ressources et absorber les déchets, a diminué de près de 30% depuis 1960, en raison de la déforestation, de l'érosion des sols et de l'urbanisation non maîtrisée.

Une biodiversité en péril

La richesse biologique du Maroc, autrefois

considérée comme exceptionnelle, est aujourd'hui menacée. Le pays a déjà perdu ou gravement compromis l'habitat de nombreuses espèces endémiques. Les données actualisées de la biodiversité nationale recensent la disparition ou la mise en danger de plus de 1.700 espèces végétales (en majorité dans les zones arides du Sud et les forêts méditerranéennes du Rif), de près de 620 espèces animales terrestres, dont des espèces emblématiques comme la gazelle dama, le lynx caracal ou le mouflon à manchettes, de plus de 100 espèces marines, fragilisées par la surpêche, le dragage, et l'acidification des océans et d'environ 120 espèces d'oiseaux, victimes de la destruction des zones humides et de l'urbanisation.

Un coût économique invisible mais massif

La Cour des comptes, dans son rapport de 2022, estime que la dégradation environnementale coûte chaque année entre 3,5% et 5% du PIB au Maroc. Ce chiffre englobe les pertes agricoles liées à la désertification, les coûts sanitaires dus à la pollution atmosphérique et hydrique, et les dépenses liées aux catastrophes naturelles (inondations, glissements de terrain, etc.). La Banque mondiale avait déjà évalué en 2000 ce coût à 4,59% du PIB, un chiffre qui a probablement augmenté.

Mesures insatisfaisantes

Face à l'ampleur de la dégradation environnementale, les autorités marocaines ont certes multiplié les initiatives au cours des dernières années. Parmi les mesures phares : la création de nouvelles stations d'épuration, notamment dans les villes de Laâyoune, Ouarzazate et Taza; le déploiement accéléré du programme Noor pour l'énergie solaire, qui place le Maroc parmi les

pays africains les plus avancés dans la transition énergétique; ou encore le lancement en 2023 du Plan national de reboisement 2030, qui ambitionne de planter plus de 600.000 hectares de forêts d'ici la fin de la décennie.

Mais ces actions, bien qu'ambitieuses sur le papier, peinent à compenser l'intensité de la crise écologique. La mise en œuvre reste très inégale selon les régions, et les résultats tardent à se faire sentir sur le terrain. Les populations rurales, en particulier dans les provinces du Sud, du Moyen Atlas et du Rif, souffrent d'un retard criant dans l'adaptation au changement climatique. Les infrastructures hydrauliques y sont souvent vétustes ou inexistantes, rendant difficile l'accès à une eau potable de qualité, tandis que les agriculteurs peinent à s'adapter à la baisse de la pluviométrie et à la montée des températures.

Par ailleurs, les lois environnementales adoptées depuis les années 2010 – comme la loi-cadre sur l'environnement et le développement durable (2014) – restent souvent inappliquées. Les rapports annuels de la Cour des comptes ont à plusieurs reprises souligné le manque de coordination entre les différents ministères (Agriculture, Environnement, Intérieur) et les collectivités territoriales, ainsi que l'absence d'un système efficace de contrôle et de sanction.

La société civile et les ONG locales tirent la sonnette d'alarme. Elles réclament un recentrage des politiques environnementales autour des populations les plus vulnérables, et une décentralisation plus poussée de la gouvernance écologique. Car si le Maroc affiche de grandes ambitions sur la scène internationale – à l'image de son rôle moteur lors de la COP22 à Marrakech – le fossé entre les engagements politiques et la réalité du terrain demeure préoccupant.

Hassan Bentaleb

Fuites de données, scandales financiers et expulsions forcées

Transparency Maroc tire la sonnette d'alarme

L'Association marocaine de lutte contre la corruption, Transparency Maroc, a exprimé une profonde inquiétude face à une série d'événements qui interpellent : fuites de données personnelles, dilapidation de deniers publics liés aux importations de viande et démolitions de logements en violation des lois en vigueur.

Dans un communiqué rendu public hier, Transparency Maroc a alerté sur la fuite massive de données personnelles sensibles au sein de plusieurs institutions publiques, dont le ministère de l'Emploi et la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). Des cyberattaques d'une ampleur inédite ont exposé des informations critiques.

«Ce mépris des exigences de la Constitution et de la loi 09-08 relative à la protection des données personnelles soulève de nombreuses questions» a martelé l'association. Transparency Maroc a également dénoncé l'attitude des institutions concernées, qui ont choisi de réagir via la menace plutôt que la transparence. «Au lieu de rassurer les citoyens, elles ont inti-



midé les assurés et les entreprises», s'est indignée Transparency Maroc.

L'association a demandé la prise d'une série de mesures urgentes, dont l'information du public sur la stratégie nationale de cybersécurité, la révélation des conflits d'intérêts dans l'attribution de prestations infor-

matiques, et la publication des résultats de l'appel d'offres n°15/2021 relatif à la CNSS. Elle a aussi appelé à l'ouverture d'une enquête judiciaire et à la création d'une commission parlementaire pour faire toute la lumière sur cette affaire.

Transparency Maroc a, en outre, dénoncé la gestion

opaque des subventions concernant l'importation de bovins et d'ovins, allouées pour réduire les prix de la viande avant l'Aïd. Malgré une enveloppe budgétaire de 13,3 milliards de dirhams, les prix à la vente n'ont pas baissé.

L'association a exigé une transparence totale quant aux

critères d'octroi des subventions, à l'identité des bénéficiaires et aux mesures envisagées pour récupérer les dites subventions tout en exprimant son étonnement du refus des partis majoritaires de créer une commission d'enquête, un outil pourtant essentiel pour garantir la responsabilité publique.

Elle a aussi exprimé son inquiétude quant aux démolitions de logements dans plusieurs villes marocaines, notamment à Casablanca et Rabat, en pleine année scolaire.

Des citoyens ont été relogés dans des zones éloignées sans prendre en considération leurs conditions sociales, a déploré Transparency Maroc, qui évoque des «intimidations» et des «pressions illégales» exercées sur les habitants, notamment à Douar El Asker et dans le quartier de l'Océan.

Face à cette situation, Transparency Maroc a appelé le gouvernement à «publier les résultats des enquêtes sur ces importantes affaires en toute transparence dans l'intérêt de toutes les parties concernées».

H.T

Une délégation du Rotary Club s'informe des missions du Centre international de recherches sur la prévention des enfants soldats

Une délégation représentant le "Rotary Dakhla Atlantic" et le "District 9010 du Rotary International" a pris connaissance, samedi à Dakhla, des différentes missions et attributions du Centre international de recherches sur la prévention des enfants soldats.

Cette visite a permis aux membres de la délégation de s'informer des efforts déployés par ce centre basé à Dakhla, qui tend à fournir des données précises, qualitatives et quantitatives, afin de mener une action basée sur la recherche académique en matière de lutte contre le recrutement des enfants-soldats dans les zones de conflit.

A cette occasion, le président du centre, Abdelkader Filali, a présenté un exposé détaillant les différents projets et activités réalisés au cours des trois dernières années, depuis la création de cette instance à vocation internationale, ainsi que les projets d'avenir.

Dans une déclaration à la presse, M. Filali a indiqué que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de l'ouverture du centre sur les acteurs locaux et les organisations internationales non gouvernementales, permettant ainsi aux membres du Rotary Club de prendre connaissance des travaux

de recherche et des actions de terrain menés par le centre dans les trois continents.

Cette rencontre a été également consacrée à l'échange de points de vue autour des moyens permettant de consolider les principes de paix liés à la protection des enfants dans les zones de conflit, a-t-il poursuivi.

Par ailleurs, M. Filali a rappelé l'appel urgent lancé le mois dernier lors d'une conférence organisée à Genève, en marge de la 58ème session du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, en faveur d'une mobilisation mondiale pour garantir le retour immédiat et sécurisé des enfants enrôlés de force par des groupes armés.

Pour sa part, la présidente du Rotary Dakhla Atlantic, Laila Sidi Mouloud, a souligné que ce centre s'engage activement dans le plaidoyer en faveur de la protection des droits des enfants.

"L'enrôlement des enfants dans les conflits est l'un des défis auxquels nos sociétés sont confrontées", a-t-elle déploré, faisant observer que "l'action de Rotary ne se limite pas au constat, mais elle contribue de manière significative à la prévention, au soutien et à l'accompagnement".

De son côté, le gouverneur du Rotary District 9010, Khalid Kabbaj, a salué les

efforts considérables déployés par le centre, notamment en matière de sensibilisation à la problématique des enfants soldats et aux causes de la persistance de ce fléau.

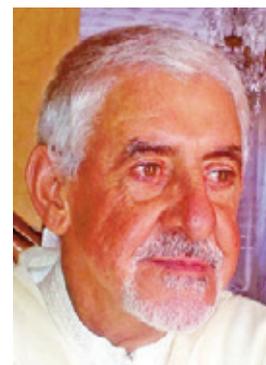
M. Kabbaj a aussi fait savoir que le centre dispose des équipements développés et certains logiciels de programmation dotés de l'intelligence artificielle, ayant pour objectif de contrôler et d'assurer le suivi de l'endoctrinement et l'enrôlement des enfants par les milices armées dans les différentes régions du monde.

Le centre, qui considère le recrutement des enfants comme un crime contre l'humanité, œuvre inlassablement à contrôler le recrutement d'enfants-soldats dans le monde sans exception aucune.

Il a aussi pour objectif de diffuser des recherches complètes avec des arguments probants dans le but de contribuer aux efforts de plaidoyer au profit des juristes en droit international humanitaire.

A travers les recherches académiques, les partenariats et la coopération, le centre développe et déploie des stratégies pour faire face à toutes les formes d'embrigadement des enfants et s'engage à évaluer et à recenser les enfants-soldats non référencés, en proposant des solutions innovantes pour lutter contre leur exploitation dans les conflits armés.

Condoléances



Nous avons appris avec affliction le décès de Mohamed Amrani samedi 19 avril 2025.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière « Achouhada » à Rabat.

En ces douloureuses circonstances, nous présentons nos sincères condoléances à l'épouse du regretté Khadija Boudra ainsi qu'à ses enfants Hanane, Alami Sâad et Ahmed.

Puisse Dieu avoir l'âme du défunt en Sa Sainte Miséricorde.

Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons.

Portrait



Décès du pape François

Un réformiste à l'écoute des laissés-pour-compte

Réformiste au franc-parler notoire, le pape François, décédé lundi

à 88 ans, a voulu placer la dignité humaine des exclus au centre de son message, sans toutefois remettre en cause la doctrine traditionnelle catholique.

Ce pasteur de terrain, populaire chez les fidèles du monde entier mais confronté à une farouche opposition interne, avait fait carrière loin de Rome et s'était érigé en critique du néolibéralisme.

Amateur de football et de tango, bien plus à l'aise en public que son timide prédécesseur Benoît XVI, le jésuite argentin se distinguait par une spontanéité et un tempérament énergique, mais aussi par une gouvernance parfois jugée trop personnelle qui lui a valu des critiques.

"Je suis soupe au lait, impatient (...). Je prends parfois des décisions dans la précipitation, dans un sentiment d'autosuffisance", confessait-il lui-même dans un livre de dialogue avec des personnes précieuses du monde entier paru en 2022.

Ce "rêveur", qui reconnaissait même "s'endormir parfois pendant la prière", a poursuivi sans relâche son

principal objectif : réformer l'Église catholique pour la rendre plus à l'écoute des pauvres et des marginalisés.

"Comme je voudrais une Église pauvre, pour les pauvres", lancera-t-il à son élection en 2013, expliquant ainsi son choix du nom de saint François d'Assise.

Marqué par la crise économique argentine de 2001, le premier pape latino-américain a aussi été un critique sévère du néolibéralisme et a déplacé le curseur vers la justice sociale, l'écologie ou l'inlassable défense des migrants fuyant la guerre et la misère économique, brandissant un christianisme de l'accueil.

Il a régulièrement adressé de vives remontrances aux Européens opposés à l'arrivée de migrants et fustigé les leaders populistes.

"Le pape a engagé l'Église sur des questions qui étaient au cœur des démocraties occidentales, comme l'environnement, l'éducation, le droit", souligne Roberto Regoli, professeur à l'université pontificale Gregorienne de Rome.

A Rome, le style détonnant de François, qui a pré-

férent un sobre appartement aux ors du palais apostolique et invitait régulièrement à sa table SDF et détenus, avait provoqué une mini-révolution, donnant à la fonction un visage moins formel.

Contrastant avec la distance du timide Benoît XVI, il se montrait très chaleureux avec les fidèles, lors d'interminables bains de foules tactiles. Même pendant la pandémie du coronavirus ou enfoncé dans son fauteuil roulant, il n'a jamais renoncé aux poignées de main.

Ses vœux annuels sans détour aux principaux cardinaux de la Curie (gouvernement du Vatican) avaient fait l'effet d'une bombe en 2014 lorsque François avait énuméré quinze "maladies" affectant les prélats, notamment "l'Alzheimer spirituel" et "la fossilisation mentale".

Ses opposants conservateurs sont allés jusqu'à l'accuser "d'hérésie" pour son ouverture aux divorcés remariés, susceptibles de recevoir la communion à la discrétion des évêques locaux.

Il a aussi régulièrement

exprimé son horreur de l'avortement, comparant cette pratique au recours à "un tueur à gages" et répété qu'une famille se composait d'un père et d'une mère. Et en février 2020, le jésuite argentin avait fermé la porte aux prêtres mariés et aux femmes diacones en Amazonie, apaisant ainsi l'ire des traditionalistes mais décevant les progressistes qui attendaient un tournant historique.

Sur la scène internationale, il a professé son aversion pour les marchands d'armes et les guerres, sans pour autant être entendu. Ses innombrables appels à la paix en Ukraine sont tous restés lettre morte, une impuissance qui lui fera même verser des larmes en décembre 2022.

Né le 17 décembre 1936 dans un quartier populaire de Buenos Aires, ce petit fils d'Italiens émigrés en Argentine était l'aîné d'une famille de cinq enfants. Diplômé en chimie, il reçut la vocation dans un confessionnal, à 17 ans, alors qu'il est amoureux d'une jeune fille, et renonce à la vie laïque.

Le premier pape latino-américain a été un critique sévère du néolibéralisme et a déplacé le curseur vers la justice sociale, l'écologie ou l'inlassable défense des migrants fuyant la guerre et la misère économique, brandissant un christianisme de l'accueil



Secouristes tués à Gaza

La Défense civile dénonce des "exécution sommaires"



La Défense civile palestinienne a rejeté à son tour lundi les conclusions d'une enquête israélienne sur la fusillade dans laquelle 15 secouristes avaient été tués en mars dans la bande de Gaza, accusant l'armée israélienne de s'être livrée à des "exécution sommaires".

Aux petites heures du 23 mars, quelques jours après la reprise de leur offensive dans la bande de Gaza, des militaires israéliens avaient tiré sur des équipes de la Défense civile et du Croissant-Rouge près de Rafah, dans le sud du territoire palestinien.

Israël affirme que six membres du Hamas, le mouvement islamiste palestinien que son armée combat en représailles à l'attaque sans précédent du 7 octobre 2023 sur le sol israélien, se trouvaient à bord des ambulances prises sous les tirs.

Dimanche, l'armée israélienne a publié les conclusions d'une enquête militaire in-

terne qui relève "plusieurs fautes professionnelles", "désobéissances" et "malentendus" parmi les soldats impliqués dans la fusillade.

Si l'armée a dit "regretter" des victimes collatérales et annoncé le limogeage d'un officier qui commandait les troupes sur le terrain ce jour-là, l'enquête conclut que les soldats n'avaient pas ouvert le feu "à l'aveugle" et "n'a mis au jour aucun indice étayant les allégations d'exécution".

Un responsable de la Défense civile à Gaza, Mohammed Al-Moughair, a accusé Israël de chercher à "contourner" le droit international et d'"échapper à ses responsabilités et aux poursuites internationales".

"Ce que prétend (Israël) est entièrement faux", a-t-il déclaré à l'AFP, affirmant que toutes les victimes avaient été atteintes de plus de 20 balles chacune, certaines directement à la tête et dans d'autres organes vitaux.

"La vidéo filmée par l'un des ambulanciers prouve que le narratif de l'occupation israélienne est faux et démontre qu'elle a procédé à des exécutions sommaires", a-t-il souligné.

Après la fusillade, le Croissant-Rouge avait diffusé une vidéo récupérée sur le téléphone portable d'une victime. Elle ne montre pas d'exécutions mais elle contredit la version avancée par l'armée israélienne immédiatement après les faits.

On y voit notamment des ambulances circulant phares et gyrophares allumés alors que l'armée indiquait que le convoi se déplaçait dans l'obscurité "d'une manière suspecte", feux éteints. Dimanche, le porte-parole de l'armée, Effie Defrin, a reconnu une "erreur" mais exclu une volonté de mentir.

Les victimes étaient huit membres du Croissant-Rouge, six membres de la Dé-

fense civile à Gaza et un membre de l'Unrwa, l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens.

Les corps avaient été retrouvés plusieurs jours après la fusillade, enterrés dans le sable, dans ce que le Bureau des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha) a qualifié de "fosse commune".

Le Croissant-Rouge palestinien a lui aussi rejeté les conclusions de l'enquête israélienne.

"Dans la mesure où le rapport est truffé de mensonges, il est nul et non avenu car il justifie les meurtres et attribue la responsabilité de l'incident à une erreur personnelle du commandement sur le terrain, alors que la vérité est toute autre", a déclaré dimanche à l'AFP Nebal Farsakh, sa porte-parole à Ramallah, en Cisjordanie occupée.

La fusillade avait soulevé une vague d'indignation internationale, le haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme, Volker Türk, évoquant un possible "crime de guerre".

Selon l'armée israélienne, la fusillade s'est produite en trois temps.

Les soldats auraient d'abord tiré sur un véhicule identifié comme appartenant au Hamas, puis une heure plus tard sur un camion de pompiers et des ambulances, et environ 15 minutes plus tard sur un véhicule de l'ONU.

"L'enquête a conclu que les tirs lors des deux premiers incidents résultaient d'un malentendu opérationnel de la part des troupes, qui pensaient faire face à une menace réelle provenant de forces ennemies", a indiqué l'armée.

"Le troisième incident impliquait une violation des ordres dans le cadre de combats", a-t-elle ajouté.

Deux secouristes ont survécu à la fusillade, dont l'un se trouve "toujours en détention", selon l'armée qui n'a pas fourni son identité.

"Si l'incident s'est produit par erreur comme le prétend le rapport, pourquoi est-ce que Israël détient toujours le secouriste?", a fait valoir M. Farsakh dimanche.

Joseph Aoun : Le désarmement du Hezbollah est une question délicate

Le président libanais, Joseph Aoun, a qualifié dimanche le désarmement du mouvement islamiste Hezbollah de question "délicate", au moment où des frappes israéliennes faisaient deux morts, selon les autorités, dans le sud du Liban.

Malgré la trêve en vigueur depuis le 27 novembre, l'aviation israélienne a mené une série de frappes sur le sud du Liban, où deux personnes ont été tuées selon le ministère libanais de la Santé.

L'armée israélienne a déclaré avoir visé un cadre du mouvement pro-iranien.

Le président Aoun a déclaré que la question du monopole de l'Etat sur la détention d'armes était un sujet "sensible, délicat et fondamental pour la préservation de la paix civile".

"Nous mettrons en place" un monopole de l'Etat, a-t-il assuré devant des journalistes,

"mais il faut attendre que les circonstances le permettent". "Personne ne parle de calendrier ou de pression", a-t-il ajouté alors que Washington, allié d'Israël, fait pression sur Beyrouth pour un désarmement du Hezbollah.

"Les questions intérieures controversées ne peuvent être abordées que dans un esprit de dialogue et de concertation, sans confrontation. Sinon, nous mènerons le Liban à la ruine", a-t-il mis en garde.

Le Hezbollah est la seule faction à avoir conservé ses armes après la guerre civile au Liban (1975-1990). Longtemps force politique dominante, le mouvement est sorti affaibli de plus d'un an de conflit avec Israël, dont deux mois de guerre ouverte à l'automne, déclenché par la guerre à Gaza.

Le Hezbollah "ne permettra à personne de le désarmer", a affirmé vendredi son secrétaire général, Naïm Qassem.

Il s'est dit prêt à engager un "dialogue" voulu par l'Etat libanais sur une "stratégie de défense", "mais pas sous la pression de l'occupation et de l'agression" israélienne.

L'émissaire américaine adjointe pour le Moyen-Orient, Morgan Ortogus, a récemment déclaré que le désarmement du Hezbollah devait se faire le plus tôt possible.

Un autre haut responsable du Hezbollah avait affirmé vendredi que le mouvement refuserait toute discussion sur la remise de ses armes tant qu'Israël ne se serait pas totalement retiré du Liban.

Dimanche, le ministère de la Santé a fait état d'un raid israélien "contre un véhicule à Kaouthariyet al-Saiyad", entre Saïda et Tyr, dans le sud du Liban, qui a fait un mort, et d'une attaque sur une maison à Houla, près de la frontière israélienne, qui a fait aussi un mort.



La Russie reprend ses frappes en Ukraine après la trêve pascale



La Russie a repris ses frappes sur l'Ukraine après l'expiration de la fragile trêve pascale de 30 heures, ont annoncé lundi l'armée russe et des responsables ukrainiens, une trêve que les deux camps s'accusaient mutuellement d'avoir violée.

Parallèlement, le président américain Donald Trump a dit espérer un "accord" dans la semaine entre les deux pays, les tractations diplomatiques pour mettre fin au conflit se prolongeant depuis deux mois, sans résultats concrets.

Dans son rapport quotidien, le ministère russe de la Défense a indiqué lundi avoir mené des frappes d'aviation, de drones et d'artillerie sur des cibles militaires dans 74 endroits en

Ukraine après "la fin de la période d'activité de la trêve".

Plus tôt, les gouverneurs des régions ukrainiennes de Dnipropetrovsk (centre-est), de Mykolaïv (sud) et de Tcherkassy (centre) avaient annoncé que des attaques aériennes russes avaient eu lieu dans leurs régions, sans signaler de blessés.

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky, qui avait accepté la trêve annoncée par son homologue russe Vladimir Poutine, avait assuré dimanche soir que les forces russes avaient violé le cessez-le-feu "plus de 2.000 fois" dans la journée tout en soulignant qu'elles n'avaient procédé à aucun raid aérien sur cette période.

Il avait aussi proposé une prolongation de

30 jours de la trêve sur les frappes de drones et de missiles de longue portée contre les infrastructures civiles.

M. Zelensky avait auparavant signalé des "opérations russes" dans les secteurs de Pokrovsk et de Siversk, sur le front oriental, reprochant à l'armée russe de "continuer d'utiliser des armes lourdes".

L'état-major ukrainien, dans son rapport publié lundi matin, a pour sa part affirmé que, à 08H00 (05H00 GMT), 96 "engagements de combats" avaient eu lieu lors des 24 dernières heures et que la Russie avait mené dimanche plus de 1.800 tirs sur des positions de l'armée ukrainienne et des localités en Ukraine.

Du côté de la Russie, le ministère de la Dé-

fense avait fait état de tentatives infructueuses des soldats ukrainiens "d'attaquer les positions russes" dans les secteurs de Soukha Balka et de Bagatyr dans la région ukrainienne de Donetsk (est).

Les autorités russes ont également évoqué des actions militaires ukrainiennes contre les régions russes frontalières de Briansk, Koursk et Belgorod, dans lesquelles "des civils ont été tués ou blessés".

Concernant le cessez-le-feu, qui a expiré dimanche à 21H00 GMT, le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a précisé aux agences de presse russes que Vladimir Poutine n'avait "donné aucun ordre" pour le prolonger.

Dans un bref message diffusé sur son réseau Truth Social, Donald Trump a déclaré néanmoins dimanche espérer un accord "dans la semaine" entre la Russie et l'Ukraine: "Toutes deux pourront ensuite faire de bonnes affaires avec les Etats-Unis d'Amérique, qui sont en plein essor, et gagner une fortune!", a-t-il écrit.

Vendredi, M. Trump avait tout au contraire menacé de se retirer des négociations, faute de progrès rapides dans les discussions séparées que ses lieutenants ont engagées depuis plusieurs semaines avec Kiev et avec Moscou.

Le porte-parole chinois des Affaires étrangères, Guo Jiakun, pour sa part, a salué lundi "tous les efforts menant à un cessez-le-feu, une étape indispensable pour parvenir à la paix" en Ukraine.

Même si l'intensité des combats a diminué, les accusations croisées démontrent la difficulté d'imposer une cessation, même courte, des hostilités plus de trois ans après le début de l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Des tentatives d'instituer un cessez-le-feu ont déjà eu lieu à deux reprises depuis le début du conflit en Ukraine, en avril 2022 et en janvier 2023, mais elles ont échoué face au refus de Moscou pour la première et de Kiev pour la seconde de faire taire les armes.

Plus récemment, en mars, Washington avait proposé un cessez-le-feu inconditionnel de 30 jours, une offre acceptée par Kiev, mais rejetée par Moscou.

Guerre commerciale

Pékin s'agace des pays négociant avec Washington

La Chine a dénoncé lundi les pays qui pratiquent l'"apaisement" à l'égard des États-Unis dans les négociations sur les droits de douane américains, affirmant "s'opposer fermement" à tout accord nuisant à ses intérêts.

Washington a imposé des droits de douane de 145% sur la plupart des produits chinois, pouvant grimper jusqu'à 245% dans certains cas - par exemple pour les véhicules électriques.

En réponse, la Chine a imposé ses propres surtaxes de 125% sur les produits américains et a affirmé vouloir mener ce bras de fer commercial "jusqu'au bout".

Mais les autres partenaires commerciaux des États-Unis, certes frappés par une surtaxe plancher de 10%, ont bénéficié d'une suspension de 90 jours de droits de douane bien plus élevés. Nombre de ces pays ont engagé des discussions avec Washington.

Pékin a réagi lundi en mettant en garde ces pays contre tout accord avec les États-Unis qui compromettrait ses propres intérêts.

"L'apaisement n'apportera pas la paix et le compromis ne sera pas respecté", a déclaré dans un communiqué un porte-parole du ministère du Commerce chinois.

Ce dernier répondait à une question sur la possibilité que Washington demande à certains pays de limiter leurs échanges commerciaux avec la Chine en échange d'une exemption des droits de douane américain, selon le communiqué.

Pékin "s'oppose fermement à ce que toute partie parvienne à un accord au détriment des intérêts de la Chine", a averti le porte-parole. "Si une telle situation se produit, la Chine ne l'acceptera jamais et prendra résolument des contre-mesures réciproques".

"Chercher ses propres intérêts égoïstes temporaires au détriment des intérêts des autres (...) échouera en fin de compte des deux côtés et nuira aux autres", a-t-il ajouté.

Ces déclarations chinoises ont lieu alors que plusieurs signes indiquent un progrès significatif des négociations entre Washington et ses partenaires commerciaux dans la région.

La Corée du Sud doit envoyer cette semaine à Washington ses ministres des Finances et du Commerce pour des discussions commerciales de haut niveau, a annoncé Séoul.

Le pays s'inquiète notamment de voir ses mastodontes nationaux Samsung Electronics et le construc-

teur automobile Hyundai durement touchés si la Maison Blanche met à exécution ses menaces.

La semaine dernière, c'est l'émissaire japonais pour les droits de douane, Ryosei Akazawa, qui s'était rendu à Washington où il a rencontré le président américain Donald Trump.

Le Premier ministre japonais Shigeru Ishiba avait ensuite affirmé samedi que les discussions entre le Japon et les États-Unis pourraient être "un modèle pour le monde".

"Le fait que le président Trump soit personnellement intervenu pour négocier avec l'émissaire japonais montre qu'il accorde de l'importance au dialogue avec le Japon", a-t-il ajouté lundi devant le Parlement.

"Le Japon est leur allié, le plus grand investisseur et créateur d'emplois aux États-Unis", a souligné M. Ishiba.

Selon plusieurs médias japonais, Tokyo pourrait, en guise de concession, augmenter ses importations de soja et de riz américains, voire assouplir ses normes de sécurité automobile.

Le Premier ministre japonais a toutefois affirmé lundi refuser d'accepter tout ce qui nuirait "à la sécurité".

Le vice-président américain JD Vance a également atterri lundi en Inde pour une visite officielle de quatre jours, sur fond de négociations sur un accord commercial bilatéral.

Ces discussions contrastent avec le bras de fer tenace entre Pékin et Washington, qui a plongé les marchés financiers dans la tourmente et alimente les craintes d'une récession mondiale.

Le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, a de nouveau condamné lundi "l'unilatéralisme et le protectionnisme commercial", appelant à "l'ouverture" et à "bénéficier mutuel", lors d'une déclaration en présence de son homologue indonésien en visite à Pékin.

"L'abus des droits de douane portera gravement atteinte aux échanges économiques et commerciaux normaux entre les pays", a-t-il ajouté.

Le président américain Donald Trump avait pourtant déclaré jeudi que des pourparlers étaient en cours avec la Chine.

"Je pense que nous allons conclure un très bon accord", avait-il dit à des journalistes dans le Bureau ovale.

Le pouvoir chinois n'a pour l'instant pas confirmé ces discussions, même s'il a appelé à de multiples reprises à un "dialogue" sur "un pied d'égalité".

Mots flechés

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

Jeux & Loisirs

DONAT- AIRE	ORIGIN- ALITÉ	EMPÊCH- HER D'AGIR	CONDUIT EN FOLIE	PRÉCAR- ITÉ	ÉVEIL	SYMBOLE DE L'ARGON	PETITE GRECQUE	SOU OU SOÛL	CHARRIÈ
GAZ RARE					CHASSEUR CARDIN- AUX				
REFROI- DIT			PRONOM			FAMEUX THÉÂTRE POPULAIRE			
EN APARTÉ			PROCÉ- DER	PAREIL EN KABYLIE		JEUNE			
					EN BONUS	ROMAINS	ROULÉE	EN TRANSE	
POT MOROCCAIN ZONENT									
4 ^e CALIFE			COMPRI- SE						
			DÉCHIF- FRÉE			DE BAS EN HAUT: TOURNE		LOLO	MARIÉS
OPÉRER CRACK			GRECQUE POSSESSIF		GRAND SABLÉ	RAYON	GRECQUE		
TRANCHÉ			HOMME DU MONDE APERÇU						
CLAQU- ERAI CUBE							NICKEL		
		EN TÊTE			FOUS				

Solution mots flechés d'hier

INTÉRI- EUR	POISSON LA	LÉGEN- DE MOULIN	REÇU DIT	D	SODIUM	N	ACHÈVE	D'	PRÉSENT GARDE- ROBE	A	PISCINE
C	O	M	M	I	N	A	T	O	I	R	È
EN ABSENT LARGÉ	M	O	È	P	T	ONÇA	ARTICLE FLANQUÉ PÉAGE	UN	ROMAINS	M	L
U	N	I	F	O	R	M	E	O	E		
FIN DE MALADIE	I	T	E	A	A	H	I	V			
SANS APPEL	P	E	R	E	M	P	T	O	I	R	E
PETIT BOISSON	R	U	D	E	P	A	S	S	E		
P	E	R	C	U	E	S	T	E	S	T	P
ENCAISSÉ	S	L	I	M	I	B	I	S			
ANNÉE DONT QUATRE	E	T	C	R	O	U	L	E	R	A	
A	N	D	O	N	E	N	E	N	U		
QUALITÉ SANTÉ MISE	T	O	R	R	I	D	E	E	I	M	
NAZI	S	S	E	R	E	I	N	T	E	E	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benrabia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Myriem Rebane
Khadija Halafi
Mariama Farki
Elkardoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumen Warrach

Secrétariat
Asmaa Tibban

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Ladyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouab Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma
Youssef El Gabs

Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadli
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Ziffer
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghébines

Distribution
SAPRESS
Dossier de presse 130/64

Site web: www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- 1- Honoraires
- 2- Punaise d'eau douce – Le soleil le tua
- 3- Cadenette – Outil d'ajustage
- 4- Laisserai voir ma joie – Désesse indoue
- 5- Grecque – Relater
- 6- Médusé
- 7- Une des Cyclades – Rapport
- 8- Equivalence – Entière
- 9- Boisson espagnole – Coordonnant
- 10- Suit le titre – Sirop à base de miel

VERTICALEMENT

- 1- Dessin
- 2- Valeur – Tamis
- 3- Entreprise
- 4- Désavantagea – Font le rôle – En prose
- 5- Funeste
- 6- Tendre partie – En rille – Idéal américain
- 7- En secret – Spath
- 8- Vaisseau
- 9- Cessez-le-feu – Départ de nageur
- 10- Bêléchi – Sous-développé

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	L	I	E	U	T	E	N	A	N	T
2	A	N	T	R	E		I	D	E	E
3	M	O	R	E	L	L	E		T	N
4	P	U	E		E		R	I	T	E
5	A	I	S	E		E		N	E	S
6	D		I	T	A	L	I	E		M
7	A	P	L	A	N	I		G	R	E
8	I	L	L	U	S	T	R	A	I	
9	R	I	O		E		A	L	E	P
10	E	A	N	E	S		T	E	N	U

Grilles de sudoku

Facile

	4			7		3		
		9	5	8	3	4		
3		8			4			
	8		2	3		6		
	7	4				5	3	
		1		5	7		9	
			7			1		5
		7	6	1	8	9		
		6		9			7	

Moyen

9	8				2			
2			4	5				9
	1		7					
			5	7		3	1	
		3		2		4		
6	8		1	3				
				9		7		
7			1	4				2
	9				1		8	

Difficile

7	2	9					3	
			7					
1	9			5	7		6	
	4				9			
	8		4			6		
		7				2		
9	8	5				3	1	
				2				
5			1		2		7	

Expert

4		1						8
	7		4	2				
		5	8					
1	2							3
		4	5	8	7			
5						6	1	
					2	3		
		6	7				2	
3				6				7

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

4	5	1	8	2	9	6	3	7
3	8	2	5	7	6	1	4	9
6	9	7	3	1	4	8	2	5
9	2	3	7	5	8	4	6	1
7	6	8	2	4	1	5	9	3
5	1	4	6	9	3	2	7	8
8	7	5	9	6	2	3	1	4
1	3	6	4	8	7	9	5	2
2	4	9	1	3	5	7	8	6

Moyen

9	1	8	3	2	5	7	6	4
6	3	4	9	1	7	8	5	2
7	5	2	4	8	6	9	1	3
4	8	7	2	5	3	6	9	1
5	9	3	8	6	1	4	2	7
1	2	6	7	4	9	5	3	8
2	7	9	5	3	8	1	4	6
8	4	1	6	9	2	3	7	5
3	6	5	1	7	4	2	8	9

Difficile

4	1	9	3	2	8	5	6	7
7	6	8	9	5	4	3	2	1
3	2	5	1	6	7	8	4	9
2	5	1	7	4	3	6	9	8
8	4	6	5	1	9	7	3	2
9	7	3	6	8	2	1	5	4
6	9	4	8	3	1	2	7	5
1	3	2	4	7	5	9	8	6
5	8	7	2	9	6	4	1	3

Expert

2	5	8	3	9	6	4	1	7
6	1	9	8	4	7	5	3	2
4	3	7	1	2	5	8	6	9
1	2	3	9	7	8	6	4	5
8	7	5	4	6	3	9	2	1
9	6	4	2	5	1	7	8	3
3	9	6	5	8	2	1	7	4
7	4	1	6	3	9	2	5	8
5	8	2	7	1	4	3	9	6



Kristalina Georgieva: *Les tensions commerciales sont, dans une large mesure, le résultat d'une érosion de la confiance*

La résilience de pays, qui surmontaient des chocs importants grâce à des fondamentaux solides et en faisant preuve d'agilité, est de nouveau mise à l'épreuve par la remise à zéro du système commercial mondial, a estimé récemment la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Kristalina Georgieva, dans un discours jeudi à Washington.

«Les marchés financiers deviennent plus volatils et l'incertitude qui entoure la politique commerciale est exceptionnelle», a-t-elle déclaré à la veille des réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale, qui se tiennent du lundi 21 au 26 avril à Washington, appelant à réagir avec sagesse pour une «économie mondiale plus équilibrée et plus résiliente».

Pour une économie mondiale plus équilibrée et plus résiliente

Dans un récent discours, la patronne du FMI a comparé les tensions commerciales actuelles «à une casserole qui bouillonnait depuis longtemps et a fini par déborder». Des tensions qui seraient, dans une large mesure, «le résultat d'une érosion de la confiance. Confiance dans le système international, et confiance entre les pays», a-t-elle estimé.

En dépit du fait qu'elle a permis à un grand nombre de personnes de sortir de la pauvreté, l'intégration de l'économie mondiale n'a pas profité à tous, selon Kristalina Georgieva. Et pour cause, «des communautés ont été vidées de leur substance par le déplacement des emplois à l'étranger. Les salaires ont reculé sous l'effet de la disponibilité croissante d'une main-d'œuvre bon marché. Les prix ont augmenté lorsque les chaînes d'approvisionnement mondiales ont été interrompues». Ainsi, beaucoup en sont venus à rendre le système économique international responsable de l'injustice qu'ils ressentent dans leur vie.

«Les distorsions du commerce - droits de douane et mesures non tarifaires - ont alimenté l'opinion défavorable sur un système multilatéral jugé incapable d'offrir des chances égales à tous», a poursuivi la cheffe du FMI notant que ce sentiment d'in-



justice nourrit parfois les discours selon lesquels les règles du jeu ne sont pas respectées tandis que les déséquilibres commerciaux attisent les tensions commerciales.

Evoquant des conséquences importantes, à commencer par les droits de douane, la DG a estimé que «les droits de douane effectifs imposés par les Etats-Unis ont atteint des niveaux jamais vus depuis plusieurs générations», soulignant au passage des effets de contagion internationaux.

Davantage tributaires du commerce pour alimenter leur croissance, les petits pays avancés et la plupart des pays émergents sont davantage naturellement plus exposés, y compris au durcissement des conditions financières, a-t-elle fait remarquer. Et d'ajouter: «Les pays à faible revenu sont confrontés à la difficulté supplémentaire de l'effondrement des flux d'aide de la part des pays donateurs qui se recentrent sur des enjeux nationaux».

Kristalina Georgieva prévient: «Une incertitude durablement élevée augmente le risque de tensions sur les

marchés financiers». Elle en veut pour preuve les fluctuations inhabituelles de certains marchés névralgiques des obligations et des devises observées au début du mois.

Les fluctuations des marchés doivent avoir valeur d'avertissement

Ainsi, «ces fluctuations doivent avoir valeur d'avertissement», a-t-elle lancé expliquant que «si les conditions financières empirent, tout le monde en pâtit».

La DG assure toutefois que l'issue sera meilleure «si les pouvoirs publics prennent des mesures pour régler les divergences et rétablir l'équilibre».

Concrètement, «tous les pays doivent redoubler d'efforts pour mettre de l'ordre dans leurs affaires», a-t-elle exhorté soutenant que dans un monde où règne une incertitude accrue et où les chocs sont fréquents, on ne peut pas se permettre de différer les réformes visant à renforcer la stabilité économique et financière et améliorer le potentiel de croissance.

Selon elle, «les pays doivent rele-

ver les nouveaux défis en partant d'une situation plus fragile, et avec un fardeau de la dette publique beaucoup plus lourd qu'il y a quelques années à peine».

Les équilibres intérieurs entre l'épargne et l'investissement sont fondamentaux

Tout aussi important, les pays doivent se concentrer de nouveau sur les déséquilibres macroéconomiques intérieurs et extérieurs, a poursuivi Kristalina G. estimant que les équilibres intérieurs entre l'épargne et l'investissement sont fondamentaux, et l'un comme l'autre peut parfois prendre trop de poids. Et de rappeler que «les facteurs de déséquilibre sont notamment les habitudes d'épargne des pays, les distorsions résultant de l'orientation de la politique, l'ouverture des marchés des capitaux, les régimes de change et la démographie. Les politiques budgétaires, monétaires, structurelles et de taux de change constituent des leviers essentiels».

Alain Bouthier

Casablanca

L'innovation en logistique industrielle au cœur de la 1^{ère} édition de la Conférence internationale SMILE

L'innovation en logistique industrielle a été au cœur de l'édition 2025 de la Conférence internationale SMILE (Smart Management in Industrial and Logistics Engineering) organisée récemment à Casablanca, à l'initiative du Centre d'excellence en logistique (CELOG) de l'École supérieure des industries du textile et de l'habillement (ESITH) et la Chaire transport, économie circulaire et chaînes logistiques durables (TEC-LOGd) de l'Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF).

Réunissant près de 100 participants de différents pays, cette conférence, constitue une plateforme d'échange entre chercheurs, industriels et étudiants autour des défis de la chaîne d'approvisionnement, des innovations en matière de logistique, transport et ingénierie industrielle.

Intervenant à cette occasion, le président du Conseil d'administration de l'ESITH, Mohamed Lahlou, a rappelé que l'ESITH est "la première école d'ingénieurs au Maroc à avoir mis en place un programme d'ingénierie en logistique", avec plusieurs formations proposées dans ce domaine.

Il a également souligné l'importance des thématiques abordées lors de cette conférence, dont l'intelligence artificielle, la stabilité et la performance dans les défis industriels et logistiques, estimant que ces thématiques sont au cœur des enjeux

actuels de l'industrie, rapporte la MAP.

De son côté, Mustapha Hlyal, professeur et directeur du Centre d'excellence en logistique (CELOG) de l'ESITH, a relevé que cette première édition de SMILE vise à renforcer la position du Maroc dans le domaine de la recherche en logistique et en ingénierie industrielle.

"Cette conférence marque une étape importante dans notre mission de développer des solutions innovantes pour répondre aux défis logistiques contemporains, tout en formant la prochaine génération de spécialistes capables d'intégrer les nouvelles technologies dans la gestion des chaînes d'approvisionnement", a-t-il dit.

Pr. Hlyal a aussi mis en avant le rôle du CELOG en tant que pont entre le monde académique et le secteur industriel, facilitant le transfert de connaissances et l'application pratique des recherches avancées pour améliorer la compétitivité des entreprises marocaines sur le plan national et international.

Pour sa part, Abdessamad Ait El Cadi, professeur au Laboratoire LAMIH UMR CNRS 8201 et à l'INSA HDF, a indiqué que cette conférence s'inscrit dans le cadre d'une collaboration entre l'ESITH et l'Université Polytechnique Hauts-de-France qui a démarré il y a plus de 10 ans.

Il a, dans ce sens, évoqué le double



diplôme proposé conjointement par les deux établissements, permettant aux étudiants marocains de poursuivre leurs études en France et d'obtenir deux diplômes, l'un marocain et l'autre français, renforçant ainsi les liens académiques entre les deux pays.

Par ailleurs, Pr. Joseph Sarkis, de la Worcester Polytechnic Institute Business School et titulaire de la Chaire d'excellence TEC-LOGd à l'UPHF, a axé son intervention sur les grands défis environnementaux et l'importance de l'économie circulaire dans les systèmes logistiques.

Il est revenu sur l'interconnexion des problèmes environnementaux à différentes échelles (mondiale, régionale et locale), faisant remarquer que les décisions prises en matière de logistique et de transport ont des implications directes sur l'environnement, qu'il s'agisse de la déforestation, des

zones humides ou d'autres écosystèmes.

Cette conférence a pour but d'explorer les solutions innovantes face aux contraintes croissantes des systèmes logistiques liées à la raréfaction des ressources naturelles, à l'augmentation de la population et aux crises socio-environnementales, avec un accent particulier sur l'utilisation des technologies émergentes et l'application des principes de l'économie circulaire.

Les meilleurs articles présentés lors de cette conférence seront publiés dans le journal IEEE Engineering Management Review (Q2), tandis que l'ensemble des articles sélectionnés par le comité scientifique figureront dans le journal indexé Scopus MDPI - Engineering Proceedings, assurant ainsi une large diffusion internationale des travaux présentés.

L'assurance, la prévoyance sociale et l'inclusion financière en débat à Dakhla

L'assurance, la prévoyance sociale et l'inclusion financière au Maroc ont été au centre d'une journée d'étude organisée, vendredi à l'École nationale de commerce et de gestion (ENCG) de Dakhla.

Cette rencontre, organisée dans le cadre de la 13^{ème} édition de la semaine internationale de l'éducation financière "Global Money Week", vise à mettre l'accent sur les mécanismes destinés à renforcer les connaissances et les compétences financières au sein de la société, en particulier chez les jeunes, afin de sensibiliser à l'importance d'une

gestion financière saine et éclairée.

Dans une allocution de circonstance, la présidente de l'Observatoire du Sahara pour le développement économique et social dans la région de Dakhla-Oued Eddahab, Kjamoula Bousif, a souligné que l'assurance et la prévoyance sociale constituent aujourd'hui la pierre angulaire d'un système intégré de protection sociale.

Elle a également noté que le Royaume a connu, au cours des dernières années, une dynamique réformatrice sans précédent dans ce domaine, marquée par la géné-

ralisation de l'assurance maladie obligatoire au profit de toutes les catégories sociales, rapporte la MAP.

Il s'agit aussi du lancement de programmes visant l'élargissement de la base des bénéficiaires des régimes de retraite et des allocations familiales, ainsi que le renforcement du soutien aux catégories vulnérables, à travers des mécanismes de ciblage précis et adaptés aux réalités territoriales et démographiques, a-t-elle poursuivi.

Pour sa part, le professeur à la Faculté des sciences juridiques, économiques et so-

ciales de Rabat, Abdenbi El Marzouki, a indiqué que le chantier de la généralisation de la protection sociale au Maroc constitue, sous le leadership de SM le Roi Mohammed VI, une priorité nationale, notant qu'il a aussi pour objectif de promouvoir la justice sociale et territoriale.

A cette occasion, les participants ont débattu des différentes formules d'assurance et de prévoyance sociale, ainsi que de l'inclusion financière à travers ses programmes dédiés à l'éducation financière et à l'accompagnement des ci-

toyens pour accéder aux services financiers.

Cette rencontre a été organisée par l'Observatoire du Sahara pour le développement économique et social, l'ENCG de Dakhla et le Conseil régional, en partenariat avec la Fondation marocaine pour l'éducation financière relevant de Bank Al-Maghrib, l'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale (ACAPS), et la Fondation Ibn Rochd pour les études, la recherche et la traduction, ainsi que la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Rabat.



Fatema Mernissi : *Une icône et une source d'inspiration pour les jeunes et les femmes*

Les participantes à la présentation de l'ouvrage "Fatema Mernissi: Genre, culture et politique au Moyen-Orient", récemment publié en anglais, ont unanimement souligné que la regrettée Fatema Mernissi, sociologue titulaire d'un doctorat en philosophie d'une université américaine, accordait une importance capitale à l'unification du mouvement féministe, au travail avec les populations du Maroc profond, ainsi qu'à l'analyse des transformations géostratégiques de la région.

Lors de cette rencontre, animée par Mme Najat Zarari et organisée dans le cadre du programme culturel du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger au Salon international de l'édition et du livre de Rabat, les intervenantes ont affirmé que Mernissi portait un intérêt profond aux mutations sociales, notamment à la montée de l'extrémisme et de la violence chez les jeunes. Elles l'ont décrite comme une intellectuelle organique, mobilisant son savoir et son autorité symbolique au service des gens, en vue de les encadrer.

Plusieurs participantes ont également rappelé que l'autrice du livre "Le Harem politique" était dotée d'une intuition exceptionnelle, qui lui permettait de discerner les qualités les plus nobles chez autrui et de les valoriser, adoptant toujours une vision optimiste axée sur « le verre à moitié plein ».

Pour sa part, l'éditrice Leila Chaoumi a déclaré que collaborer avec Fatema Mernissi à la publication de ses œuvres a été un honneur. Cette collaboration a contribué, selon elle, à démocratiser l'accès à la lecture et à la culture grâce à l'édition de versions populaires à prix réduit, destinées au public à revenu modeste. Elle a ajouté que, pour Mernissi, l'écriture était un outil de lutte

pacifique et de changement, ce qu'elle a concrétisé en animant des ateliers d'écriture au profit d'étudiantes, étudiants et femmes au foyer. Elle a aussi activement soutenu la défunte Aïcha Chenna, militante pour les droits des mères célibataires, qui disait : «Je ne suis pas écrivaine, mais j'ai des choses à dire».

De son côté, la militante des droits humains Rabia Naciri a indiqué que Mernissi, qui refusait d'être glorifiée, avait décliné plusieurs propositions de distinction, notamment de la part de l'Association démocratique des femmes du Maroc (ADFM).

Mme Naciri a évoqué sa première rencontre avec Mernissi lors d'un colloque sur les femmes et l'éducation au début des années 1990, qui a marqué le commencement d'une longue collaboration. Elle a précisé que la sociologue a mis à profit ses relations pour aider les associations féminines, notamment en facilitant l'accès de l'ADFM à des partenariats avec des agences onusiennes à New York, où Mernissi jouissait d'une grande reconnaissance.

Elle a également témoigné de son engagement à encourager la création d'associations. J'ai personnellement été témoin de cette dynamique : en 1994, Fatema Mernissi nous a incités à fonder une association de jeunes et de femmes à la Faculté des lettres de l'Université Mohammed V. C'est ainsi qu'est née l'Association des jeunes et femmes en Méditerranée, que j'ai eu l'honneur de présider à sa création alors que j'étais encore étudiante. J'ai également eu la chance de participer aux ateliers d'écri-



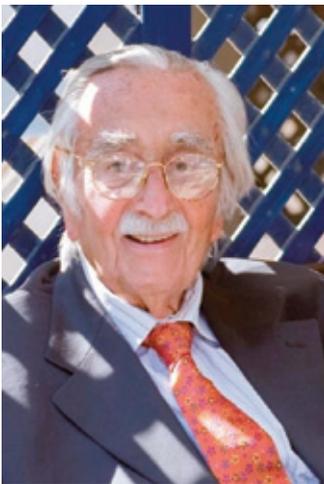
Pour sa part, Zakya Salime, professeure à l'université Rutgers aux Etats-Unis, a affirmé que la générosité intellectuelle de Fatema Mernissi était sans limites en déclarant : «Je lui dois énormément dans mon parcours académique. Grâce à elle, j'ai découvert des espaces et rencontré des personnes qui ont marqué ma vie scientifique».

Mme Salime a précisé que Mernissi soutenait les associations sans chercher à en diriger une, car elle refusait la logique du leadership hiérarchique. Elle était également soucieuse d'éviter toute reproduction du système du "harem", ce qui l'amena à défendre la mixité et la diversité. Elle a relaté un épisode marquant survenu lors d'un colloque en Europe où les organisateurs avaient interdit l'entrée aux hommes. Mernissi avait alors fermement exigé qu'ils soient autorisés à y participer, refusant catégoriquement la séparation des genres qu'elle avait toujours combattue.

Mme Salime a également évoqué les prises de position éthiques et fermes de Mernissi, notamment son refus de se rendre aux Etats-Unis après l'invasion de l'Irak, un geste révélateur de sa fidélité à ses convictions. En conclusion, Mme Salime a souligné que toutes celles et ceux qui ont côtoyé Fatema Mernissi ont ressenti un véritable sentiment d'orphelinage à sa disparition, tant elle faisait preuve de générosité et de bienveillance. Elle a plaidé pour une réécriture de l'histoire nationale mettant en lumière les contributions des femmes dans les événements majeurs.

Rabat. Youssef Lahlali

Rencontre littéraire autour de l'engagement et de la pensée de feu Edmond Amran El Maleh



Une rencontre littéraire autour de l'engagement et de la pensée de l'écrivain marocain feu Edmond Amran El Maleh a été organisée, dimanche au Café la Scène de Rabat, dans le cadre de la 30e édition du Salon de l'édition et du livre.

Cet événement a réuni un parterre d'intellectuels et d'amoureux de littérature pour discuter des différents combats ayant animé la vie d'Edmond Amran El Maleh, de son rapport à l'esthétique ainsi que de son engagement en faveur des causes justes, des détresses humaines et de la préservation du caractère authentique de l'identité marocaine, à la fois à travers ses écrits et ses prises de position.

S'exprimant à cette occasion, la réalisatrice de films documentaires et d'auteur, Simone Bitton a qualifié ce grand écrivain de "modèle" qui lui a appris à trouver un équilibre entre le politique et

le poétique, qu'elle a su retranscrire dans ses films, où elle tente de donner une voix à ceux qui n'en ont pas et à porter des messages forts.

Mettant en avant la nature curieuse et ouverte d'Edmond Amran El Maleh, qui aimait se réunir avec ses amis, voyager avec eux et les interroger sur différentes thématiques importantes, Mme Bitton a également expliqué que ce dernier vouait un attachement sans équivoque à la préservation de l'identité judéo-marocaine sous ses différents aspects.

Pour sa part, l'écrivain Abdelkrim Jouti a affirmé que les œuvres littéraires d'Edmond Amran El Maleh, figure de proue de la littérature marocaine, se distinguent par l'usage prédominant de mots en darja côtoyant le français.

Revenant sur ses nombreuses rencontres et ses voyages avec l'écrivain, M.

Jouti a mis en avant l'amour inconditionnel, dès l'enfance, d'Edmond Amran El Maleh pour les mots et l'imaginaire, qui a nourri sa passion pour l'écriture.

Placée sous le thème "Edmond Amran El Maleh parmi les siens : Engagements éthique et esthétique", cette rencontre littéraire initiée en hommage aux Marocains du monde, a été suivie de la projection du film "Les mille et un jours d'El Haj Edmond" de Simone Bitton.

Descendant d'une grande famille sourie et né à Safi en 1917, Edmond Amran El Maleh, décédé à Rabat en 2010, est une figure incontournable du paysage littéraire marocain, auquel il était profondément attaché. Philosophe, romancier, essayiste et journaliste, il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont Parcours immobile (1980), Aïlen ou la nuit du récit (1983), Mille ans, un jour (1986) et Le Retour d'Abou El Haki (1990).

Mawazine 2025

Plusieurs stars internationales et arabes au rendez-vous

Plusieurs stars de la musique internationale et arabe donnent rendez-vous au public de Rabat et Salé pour la 20e édition de "Mawazine - Rythmes du monde", qui se tiendra du 20 au 28 juin prochain.

Les organisateurs du festival, placé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, ont annoncé sur Instagram et Facebook que la scène Souissi accueillera le célèbre producteur de musique international Afrojack (le 20 juin), l'artiste américaine Becky G (le 22 juin), le groupe coréen AESPA (le 24 juin) et les chanteurs nigériens Lojay et Wizkid (le 26 juin).

Julian Marley, le fils de la légende de la musique mondiale Bob Marley, se produira le 28 juin sur la scène Bouregreg. La même scène accueillera auparavant l'artiste guinéen Ans-T Crazy le 25 juin, tandis que la légende malienne Salif Keita sera en concert le 27 juin.

Dans la catégorie de la musique arabe, les festivaliers pourront assister le 20 juin au concert du Libanais Wael Jassar sur la scène du Théâtre national Mohammed V et le 24 juin à celui de la superstar Ragheb Alama sur la scène Nahda.

Les organisateurs avaient précédem-



ment annoncé la participation des acteurs et chanteurs américains Kid Cudi et Will Smith, qui se produiront respectivement sur la scène Souissi les 23 et 25 juin prochains.

A l'instar des éditions précédentes, le 20e Festival "Mawazine - Rythmes du monde" offrira au public un accès gratuit à 90% des concerts et activités, qui promeuvent les valeurs de paix, d'ouverture, de tolérance et de respect, a souligné l'Association Maroc Cultures, organisatrice du festival.

Cette année, "le festival propose un programme de haute qualité, riche en surprises pour tous les amateurs de musique et de culture, en accueillant les plus grandes stars internationales et arabes, de jeunes talents marocains, ainsi qu'une sélection d'artistes renommés représentant le patrimoine musical des cinq continents", a ajouté l'Association.

La 19e édition du festival (2024) avait attiré plus de 2,5 millions de spectateurs en neuf jours de concerts sur les différentes scènes de Rabat et Salé.

Bouillon de culture

Festival

Les longs métrages "Kawalis" (Backstage) d' Afaf Ben Mahmoud et Khalil Benkirane et "The Wound" de la réalisatrice Seloua El Gouni représenteront le Maroc à la 8e édition du Festival international du film de femmes de Beyrouth, qui se tiendra du 27 avril au 3 mai.

Placé sous le thème "Femmes pour le leadership", le festival verra la participation de plus de 100 films de 44 pays, réalisés par des femmes ou axés sur des questions relatives à la gent féminine, dont des courts et longs métrages, des documentaires, des films d'animation, des films expérimentaux et des films de danse.

Parmi les films participants figurent "Miracle of Life" et "Thank you for banking with us" des réalisatrices palestiniennes Sabrine Khoury et Leila Abbas respectivement, et "My Driver & I" du réalisateur saoudien Ahd Kamel.

Lors de cette édition, le festival rend hommage à l'actrice Henda Sabri, en tant qu'invitée d'honneur.

Des artistes marocains et émiratis revisitent les contes populaires dans une exposition à Rabat

Des artistes marocains et émiratis ont revisité, à travers une approche visuelle authentique, les contes populaires des deux pays dans le cadre d'une exposition intitulée "Les contes avec une nouvelle vision", qui se tient à la Bibliothèque nationale du Royaume du Maroc (BNRM) à Rabat.

Organisée à l'initiative du Conseil émirati du livre pour la jeunesse en coopération avec le Conseil marocain du livre pour la jeunesse et la BNRM, la version marocaine de cette exposition a été inaugurée, samedi, par SA Sheikha Bodour Bint Sultan Al Qasbi, présidente de l'Autorité du livre de l'Émirat de Sharjah, dans le cadre du programme culturel de l'Émirat, invité d'honneur de la 30e édition du Salon international de l'édition et du livre de Rabat (SIEL).

L'exposition réunit cinq artistes émiratis et cinq autres marocains, chacun ayant réinterprété des contes populaires issus de la culture de l'autre pays à travers un style visuel contemporain mêlant tradition et modernité et offrant aux nouvelles générations l'occasion de découvrir des personnages et des légendes populaires ayant marqué une partie de l'identité culturelle dans cha-

cun des deux pays.

Ce dialogue artistique créatif est le fruit de recherches approfondies menées par les participants sur les éléments narratifs des contes traditionnels de l'autre pays, afin que chacune des œuvres représente une nouvelle lecture individuelle d'un récit transmis de génération en génération.

Après des expositions organisées en Italie, au Mexique, en Corée du Sud, en Grèce et en Russie, il s'agit de la sixième édition de ce projet artistique itinérant, qui a permis de créer des ponts culturels et artistiques entre les peuples, à travers une nouvelle présentation des récits populaires célébrant à la fois la diversité et la similarité humaine.

Du côté émirati, Amina El Ketbi a revisité le conte "Hidane", Khaled Al Khuwar a choisi l'histoire de "Bent El Deraz", Rim Ahmed s'est penchée sur la légende d'"Aicha Kandicha" et Dalal Al Jabri a présenté sa vision de "Hayna et l'Ogre", tandis que Rafia Nassar a illustré le conte de



"La bête et la forêt".

Pour leur part, les artistes marocains ont choisi les contes émiratis les plus célèbres. Ainsi, Mohamed Hiti a présenté une interprétation visuelle du récit "Al Hama", Sofia Alami a choisi le récit d'"Um Rkhih", qui raconte l'his-

toire d'un oiseau gigantesque et effrayant considéré comme un mauvais présage qui vit aux alentours des villes et s'attaque aux morts et aux plus faibles, et Hind Khrifi a revisité l'image de "Bou Soulaa", une créature ressemblant à un loup au long coup et aux yeux rouges, qui représente la peur de l'inconnu et de l'obscurité.

L'artiste Lamia Hamidout s'est, quant à elle, inspirée du conte du "Génie dansant", le canon de Sharjah qui ne fonctionne qu'avec la musique et la joie, alors que Michael El Fathi a exprimé à sa manière l'histoire du "Génie d'Al Marija", une créature qui apparaît en plein jour et terrifie les enfants.

Les œuvres ont adopté des styles variés, allant du dessin numérique à l'illustration explicative, en passant par l'art de l'affiche, révélant une riche harmonie visuelle entre profondeur patrimoniale et vitalité de l'imaginaire, offrant un nouveau récit aux contes populaires avec un style adapté à la nouvelle génération numérique.

Mines, droits humains et souveraineté

Le Maroc à l'épreuve de la transition

HORIZONS

Cet article s'inscrit dans le prolongement de ma participation à la UNECE Resource Management Week 2025 (24-28 mars), où j'ai pris part aux travaux du groupe d'experts dédié à la gouvernance durable et équitable des ressources. Ce cadre international promeut l'Agenda 2030 et les Objectifs de développement durable (ODD) en adaptant les standards UNFC et UNRMS à l'échelle régionale et nationale. Ce texte propose une lecture croisée entre mémoire minière, droits humains et souveraineté, dans l'espoir de nourrir une réflexion utile à la construction d'un modèle plus juste et inclusif.

L'industrie minière occupe une place centrale dans l'histoire économique et sociale de nombreux pays. Depuis des siècles, elle structure les territoires, façonne les dynamiques sociales, mais elle reste marquée par des tensions persistantes autour des conditions de travail, de l'environnement et des droits humains.

A l'ère de la transition énergétique et de la traçabilité des chaînes de valeur, les attentes vis-à-vis des acteurs miniers — en particulier dans les pays émergents — sont plus fortes que jamais. La mine ne peut plus être un simple site d'extraction : elle devient un levier d'inclusion, d'innovation industrielle et de développement durable.

C'est l'exemple qu'incarnent au-

jourd'hui les groupes marocains OCP et Managem, tous deux engagés dans une approche socialement responsable et écologiquement durable.

Au cœur de cette dynamique, le rôle stratégique des ressources minérales — notamment les métaux critiques — dans la transition énergétique mondiale repositionne la mine comme un levier incontournable pour construire des économies résilientes et inclusives.

Des traditions minières à la gouvernance des droits

Les premières réglementations minières visaient surtout la sécurité et la productivité, souvent sans prise en compte explicite de la dignité humaine. Pourtant, des sociétés musulmanes pré-modernes témoignent d'une tradition d'équité sociale dans le travail artisanal. Ibn Khaldoun, dans la Muqaddima, évoque déjà une répartition éthique du travail, y compris dans les métiers liés à la mine.

Au XXe siècle, le lien entre droit du travail et droits humains se formalise avec la création de l'Organisation internationale du travail (OIT) en 1919. Dans le secteur minier, les conventions n°81 (inspec-

La mine ne peut plus être seulement un lieu d'extraction ; elle doit devenir un territoire d'opportunité sociale et d'innovation industrielle durable

Dans un Maroc à plusieurs vitesses, il est essentiel d'articuler transition énergétique et justice sociale

tion du travail, 1947) et n°176 (sécurité dans les mines, 1995) restent des références.

Depuis les années 1970, la communauté internationale a progressivement encadré l'activité des entreprises minières à travers une série d'initiatives multilatérales, qui visent à renforcer la transparence, les droits humains et la responsabilité environnementale. Parmi les principales références figurent :

- 1976 : Lignes directrices de l'OCDE pour les entreprises multinationales
- 1997 : Création de l'ICMM (International Council on Mining and Metals)
- 2003 : Lancement de l'ITIE (Initiative pour la transparence dans les industries extractives)

- 2011 : Principes directeurs de l'ONU sur les entreprises et les droits de l'Homme

- 2023-2024 : Adoption attendue de la directive européenne CSDDD sur la diligence raisonnable

Ces normes s'inscrivent dans l'Agenda 2030 des Nations unies, notamment :

- ODD 8 : Travail décent et croissance économique
- ODD 12 : Consommation et production responsables
- ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces

A l'horizon 2030, le droit minier international pourrait intégrer : des

obligations plus strictes sur la chaîne de valeur, un élargissement des critères ESG à l'échelle mondiale, et une gouvernance plus ancrée dans les réalités locales. Pour les pays du Sud, cette transition normative est aussi une opportunité de souveraineté.

Le Maroc minier : entre héritage et mutations

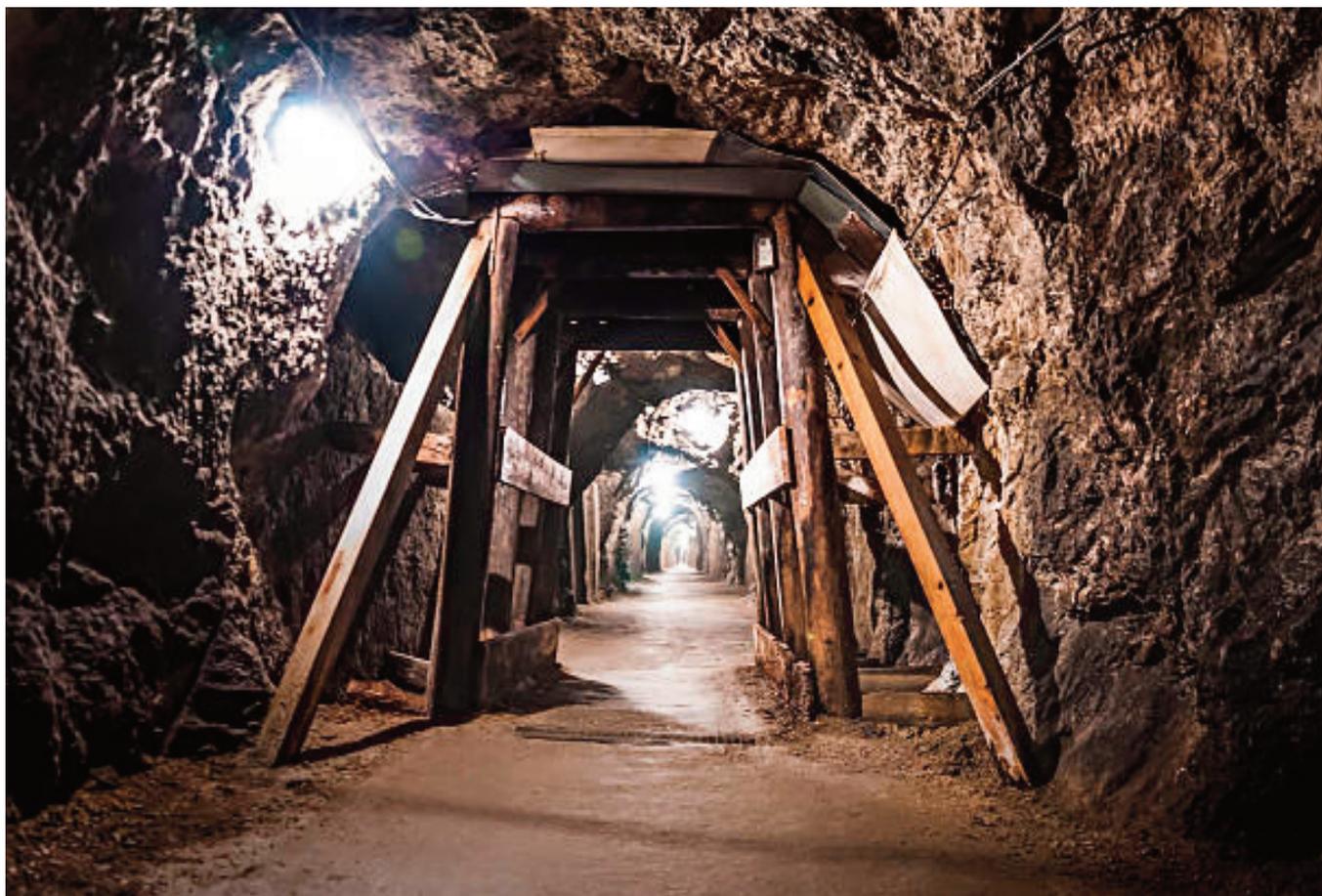
L'exploitation minière au Maroc puise ses racines dans l'Antiquité, comme en témoignent les écrits d'Ibn Khaldoun évoquant les zones minières de l'Atlas et du Sud. Si cette activité s'est longtemps inscrite dans des dynamiques locales, la période coloniale a marqué une rupture en orientant massivement l'extraction vers l'exportation, souvent au détriment des garanties sociales et des droits des travailleurs.

L'indépendance ouvre une nouvelle ère. Le Code minier de 1951, structuré sous l'impulsion de feu Abderrahim Bouabid, traduit la volonté d'affirmer la souveraineté économique du pays sur ses ressources naturelles. Cette orientation est confortée par le Dahir du 15 décembre 1958 promulgué par feu Mohammed V, qui reconnaît et protège les droits des artisans miniers, notamment dans les formes traditionnelles d'exploitation.

Dans cette dynamique de construction institutionnelle, la création de l'ONAREP en 1972, puis sa fusion avec le BRPM en 2003, permettent de consolider les capacités techniques et administratives de l'Etat dans le domaine minier.

Sur le plan social, le statut du mineur, mis en place dans les années 1980 à la suite des mouvements sociaux de Jerada et Youssoufia, introduit des garanties en matière de conditions de travail et de protection, même si sa portée reste aujourd'hui à renforcer.

Les années 1990 inaugurent une



nouvelle phase, marquée par une vague de privatisations qui reconfigurent profondément le secteur. Des acteurs nationaux comme Managem émergent, conjuguant ambition industrielle, ancrage territorial et responsabilité sociale.

Le Code minier de 2015 vient moderniser le cadre juridique, en intégrant des obligations environnementales et sociales. Toutefois, la dimension sociale du texte reste l'objet de critiques et d'attentes fortes. Les mobilisations d'Imider (2011–2016) et de Jerada (2017–2018) témoignent de la persistance de tensions entre développement minier et justice territoriale.

Ce besoin d'un modèle plus équilibré trouve un écho dans l'évolution du groupe OCP, dont la trajectoire illustre les possibilités d'une transformation stratégique. D'un opérateur historiquement centré sur l'extraction de phosphate, l'OCP est devenu un acteur régional majeur de la sécurité alimentaire et de la coopération Sud-Sud, en investissant dans la transformation locale, la logistique intégrée et la valorisation à haute valeur ajoutée. Ce repositionnement offre un précédent inspirant pour d'autres filières minières marocaines, notamment dans les métaux critiques liés à la transition énergétique, où la création de chaînes de valeur intégrées et inclusives devient un impératif national. L'émergence de

chaînes de valeur intégrées, depuis l'exploration jusqu'à la transformation locale, devient ainsi un impératif économique et géopolitique.

Dans ce contexte, le ministère de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences serait appelé à jouer un rôle central pour relier politiques minières, développement territorial et montée en compétences locales.

Transition énergétique : repositionner le secteur minier marocain

La transition énergétique, fondée sur le déploiement massif des énergies renouvelables, des véhicules électriques et des technologies de stockage, repose sur une demande croissante en métaux critiques tels que le cobalt, le cuivre, le lithium ou encore le nickel. Ces ressources, souvent issues de pays du Sud, replacent le secteur minier au cœur des enjeux géopolitiques, environnementaux et sociaux mondiaux. Le Maroc, par la diversité de son sous-sol et sa position géographique stratégique, est appelé à jouer un rôle structurant dans ces nouvelles chaînes de valeur.

Dans le contexte de la transition énergétique mondiale, le Maroc doit consolider son alignement avec les standards

internationaux de diligence raisonnable. Les priorités actuelles incluent :

- L'encadrement juridique de l'exploitation artisanale (cobalt, sel, or)
- L'intégration des critères ESG dans les marchés publics et les projets extractifs
- L'implication effective des communautés locales (CLPE)
- L'harmonisation avec la législation européenne sur les chaînes de valeur critiques

Cette transition réglementaire doit impérativement intégrer une dimension sociale.

Construire un nouveau pacte minier

L'histoire des mines est indissociable de celle des droits humains. Le Maroc, fort de son patrimoine minier plurimillénaire, se trouve à un tournant décisif : valoriser ses ressources tout en garantissant inclusion sociale, protection des travailleurs, les communautés et les standards internationaux.

Un nouveau pacte minier marocain est à inventer : fondé sur la souveraineté, la durabilité et l'équité. Ce nouveau pacte minier devra se construire avec les territoires, les communautés et les institutions, en conciliant ambitions industrielles, impératifs environnementaux et justice sociale.



La transition énergétique ne peut se faire au détriment des territoires miniers. Elle doit au contraire les transformer en espaces de justice sociale et d'innovation locale.



Par Yassine Belkabar

Ingénieur de formation, fondateur du cabinet African Bureau of Mining Consultants et expert reconnu dans le secteur extractif africain

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Préformation et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale de Marrakech

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX N°:22/EXP/2025**
(Séance publique)

Le 16/05/2025 à 10 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech relevant de l'AREF M-S, avenue Jnaouhari, guéliz Marrakech, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert international, réservé strictement aux PME, ayant pour objet : Achat de matières et fournitures d'enseignement pour les établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Marrakech en deux (02) lots séparés :

- Lot N°01 : Achat de matières et fournitures d'enseignement pour les établissements scolaires de l'enseignement primaire et secondaire collégial.
- Lot N°02 : Achat de matières et fournitures d'enseignement pour les établissements scolaires de l'enseignement secondaire qualifiant.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat «www.marchespublics.gov.ma».

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit:

Lot N°	Cautionnement provisoire en dhs		Estimations de la prestation TTC en dhs	
	En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
01	19 700,00	Dix-neuf mille sept cents dirhams	988 950,50	Neuf cent quatre-vingt-huit mille neuf cent cinquante dirhams et cinquante centimes.
02	9 800,00	Neuf mille huit cents dirhams	494 089,50	Quatre cent quatre-vingt-quatorze mille quatre-vingt-neuf dirhams et cinquante centimes

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2.22.431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

NB : En application des dispositions de l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances N°3011.13 du 24 hija1434 (30 octobre 2013) pris pour l'application de l'article 148 décret n° 2-22-349 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023), il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales. Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 8 de l'arrêté précité et à l'article 4 du règlement de consultation.

N° 2449/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION
AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE
01/CC/DPSR-ANP/2025
SEANCE PUBLIQUE

Le 15/05/2025 à 11h00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du port de Safi et Région à l'ouverture des plis **01/CC/DPSR-ANP/2025** relatifs à la consultation architecturale ouverte

ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BATIMENTS DU COMMISSARIAT SPECIAL ET DE LA BRIGADE CYNOTECHNIQUE AU PORT DE SAFI ATLANTIQUE

Le dossier de la consultation architecturale ouverte peut être retiré du bureau des marchés relevant de la Direction du port de Safi et Région précité, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **17 000 000,00 HT**
DIX SEPT MILLION DIRHAMS HORS TAXES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du Règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP: www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du Règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les architectes peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le Bureau d'ordre de la Direction du Port de Safi et Région;
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau précité;
- Soit les remettre au président du jury de la consultation architectural au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le: **07/05/2025 à 11h00** à LA DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 5 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Le Règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP, peut être téléchargé sur le site www.anp.gov.ma

N° 2453/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION GUELIMM OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL D'ASSA ZAG

**AVIS RECTIFICATIF
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 08/2025/BP**

OBJET : Acquisition de trois Ambulances et Deux Fourgon Mortuaire au profit du Conseil Provincial d'Assa-Zag

Nous portons à la connaissance du public que modification ont été portées sur :

I. MODIFICATION AU NIVEAU DE DATE D'OUVERTURE DES PLS :
Report de la date d'ouverture des plis au 06 Mai 2025 à 12h00 au lieu du 22 Avril 2025 à 12h00

La version rectifiée de l'appel d'offres peut être téléchargé à partir du le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma,

N° 2450/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION
DIRECTION DU PORT DE SAFI VILLE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
24/AOO/DPSR-ANP/2025
SEANCE PUBLIQUE

Le 15/05/2025 à 11h00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du port de Safi et Région à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

ETUDES POUR LA MISE A NIVEAU DU RESEAU ELECTRIQUE ET LA FAISABILITE DE LA RECUPERATION DE LA DISTRIBUTION MOYENNE TENSION PAR L'ANP AU PORT DE SAFI-VILLE

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **5 000,00 CINQ MILLE DIRHAMS**

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **360 000,00 TTC**
TROIS CENT SOIXANTE MILLE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent envoyer leurs plis par voie électronique d'après le site des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1492-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 13 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour les sociétés marocaines :
Une copie légalisée du certificat d'agrément des bureaux d'études délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau

Agreement: D.18

Pour les sociétés non installées au Maroc :
Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 2451/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
27/AOO/DPSR-ANP/2025
SEANCE PUBLIQUE

Le 15/05/2025 à 11h00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du port de Safi et Région à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

ACQUISITION ET MISE EN SERVICE DES ONDULEURS ET D'UN GROUPE ELECTROGENE AU PROFIT DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS AU PORT DE SAFI ATLANTIQUE

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **13 000,00 TREIZE MILLE DIRHAMS**

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **900 000,00 TTC**
NEUF CENT MILLE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent envoyer leurs plis par voie électronique d'après le site des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1492-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 13 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.

N° 2452/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE ET
DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION ET
DE FORMATION
DE LA REGION
CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION
PROVINCIALE
D'EL JADIDA

Avis d'appel d'offres
ouvert simplifié « au
rabais ou à majoration »
N° : 57J/INV/2025
du 05/05/2025 à 14h

Le 05/05/2025 à 14h, il sera
procédé, dans les Bureaux
de la Direction Provinciale
de l'AREF C-S d'El Jadida,
sis à 01 rue Victor Hugo à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert
simplifié «au rabais ou à
majoration »
N° : 57J/INV/2025 pour :
TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT
DES TERRAINS DE
SPORT AU LYCEE COLLE
GIAL MOHAMED VIA LA
COMMUNE TERRITO
RIALE OULED FREJ, PROVIN
CE D'EL JADIDA.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pub
lics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : 321 456,00
Dhs TTC (Trois Cent Vingt
et Un Mille Quatre Cent
Cinquante Six Dirhams
Toutes Taxes Comprises).
Le cautionnement proviso
ire est fixé à la somme de :
6 400,00 Dhs (Six Mille
Quatre Cent Dirhams).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos
siers des concurrents doi
vent être conformes aux
dispositions des articles 30,
32 et 34 du décret relatif
aux marchés publics
Les concurrents doivent dé
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse www.
marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n° 09 du règle
ment de consultation.

N° 2454/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE

DE L'INTERIEUR
DE KHENIFRA
SECRETARIATGENERAL
DBM

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°09/2025/INDH

Le 15 Mai 2025 à 10 heures,
il sera procédé dans les bu
reaux de M. Le Gouverneur
de la Province de Khénifra
à l'ouverture des plis rela
tifs à l'appel d'offres ouvert
national sur offres de prix
concernant :
Équipement de dar talib
Moha Ou Hamou Zayani à
Khénifra et dar talib Ait
Ishaq - Province de Khéni
fra

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pub
lics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma.

Le Maître d'ouvrage : M. Le
Gouverneur de la Province
de Khénifra

Le cautionnement provi
soire est fixé à la somme de
: 3 000,00 (Trois mille) di
rhams.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : 195 606,00
(Cent quatre-vingt-quinze
mille six cent six) dirhams
TTC.

N.B : Le présent appel d'of
fres est réservé aux très pe
tites, petites et moyennes
entreprises, aux coopérati
ves, aux unions de coopér
atives et à
l'auto-entrepreneur.

Le contenu et la présentati
on ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti
cles 30, 32, 34, 135 et 141
du décret n° 2.22.431 du
15 chaabane 1444 (08 mars
2023) relatif aux marchés
publics, et de l'arrêté du
ministre délégué auprès
de la Ministre de l'écono
mie et des finances, chargé
du budget n° 1692-23 du
4 hijja 1444 (23 juin 2023)
relatif à la dématérialisa
tion des procédures des
documents et des pièces
relatives aux marchés pu
blics.

Les concurrents doivent dé
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du règlement
de consultation.

Les prospectus, notices et
catalogues exigés par le
dossier d'appel d'offres
pour les articles 6, 9 et 15
du bordereau des prix doi
vent être déposés au Ser
vice des Marchés au
secrétariat Général, au plus
tard le jour ouvrable précé
dant la date d'ouverture
des plis ou remis séance
tenante au Président de la
commission d'ouverture
des plis.

N.B :
Pour le concurrent auquel il
est envisagé d'attribuer le
marché, dans les conditions
fixées à l'article 43 du dé
cret 2-22-431 précité, il est
exigé de :

- Produire Les échantillons
concernant les articles 1, 2
et 3 du bordereau des prix.
N° 2455/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
SECRETARIATGENERAL
DBM

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°10/2025/INDH

Le 15 Mai 2025 à 11 heures,
il sera procédé dans les bu
reaux de M. Le Gouverneur
de la Province de Khénifra
à l'ouverture des plis rela
tifs à l'appel d'offres ouvert
national sur offres de prix
concernant :

Acquisition d'un véhicule
de transport des personnes
atteintes d'autisme Pro
vince de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma.

Le Maître d'ouvrage : M. Le
Gouverneur de la Province
de Khénifra

Le cautionnement provi
soire est fixé à la somme de
: 5 000,00 (Cinq mille) di
rhams.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : 350 400,00
(Trois cent cinquante mille
quatre cent) dirhams TTC.
Le contenu et la présentati
on ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes

aux dispositions des arti
cles 30, 32, 34, 135 et 141
du décret n° 2.22.431 du
15 chaabane 1444 (08 mars
2023) relatif aux marchés
publics, et de l'arrêté du
ministre délégué auprès
de la Ministre de l'écono
mie et des finances,
chargé du budget n° 1692-
23 du 4 hijja 1444 (23 juin
2023) relatif à la dématé
rialisation des procédures
des documents et des

pièces relatives aux mar
chés publics.
Les concurrents doivent dé
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du règlement
de consultation.
Les prospectus, notices, ca

talogues et autres docu
ments techniques exigés
par le dossier d'appel d'of
fres doivent être déposés au
service des marchés au Se
crétariat Général- Province
de Khénifra, au plus tard le
jour ouvrable précédant la
date d'ouverture des plis
ou remis séance tenante au
Président de la commission
d'ouverture des plis.
N° 2456/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
SECRETARIATGENERAL
DBM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°11/2025/INDH

Le 15 Mai 2025 à 12 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix concernant :

Travaux de réaménagement de l'ancienne Dar Talib en centre des personnes sans abri à M'Rirt - Province de Khénifra

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
- Le Maître d'ouvrage : M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 9 000,00 (Neuf mille) dirhams.
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 611 868,00 (Six cent onze mille huit cent soixante huit) dirhams TTC.
- N.B : Le présent appel d'offres est réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises.

Le contenu et la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 135 et 141 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics, et de l'arrêté du ministre délégué auprès de la Ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hijja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
- Concernant le dossier technique :
 - Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification délivrée par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau suivante :

Secteur	Classe	Qualification exigée
A	5	A5

N° 2457/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de Béni Mellal Khenifra
Province de Béni-Mellal
Secrétariat Général
DBM/SM

AVIS RECTIFICATIF

Concernant l'appel d'offres ouvert international n° 01/INDH/2025, publiée aux journaux :

1. Libération N° 10486 du 16/04/2025
2. Rissalat Al Oumma N° 13015 du 16/04/2025

Il est porté à la connaissance du public que l'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage relative à l'appel d'offre ouvert international n° 01/INDH/2025, concernant : ACHAT BABY BOX POUR LES NOUVEAUX NES AU PROFIT DE LA PROVINCE DE BENI MELLAL. Publiée aux journaux indiquée ci-dessus :

Est rectifiée comme suit :

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.491.000,00 dhs « Un Million Quatre Cent Quatre-vingt-onze Mille Dirhams ».

Au lieu de

1.452.000,00 dhs « Un Million Quatre Cent Cinquante Deux Mille Dirhams ».

Le reste sans changement.

N° 2458/PA



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du
Développement Rural et des Eaux et Forêts

**AVIS RECTIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT SUR OFFRES DE PRIX EN SEANCE PUBLIQUE
N° 09/DRAO/2025**

**LE MAITRE D'OUVRAGE DE LA DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE L'ORIENTAL A
OUJDA, PORTE A LA CONNAISSANCE DU PUBLIC QUE Le dossier technique comprendra : les
certificats d'agrément dans les domaines d'activité : D13 et D9, délivrés conformément au
décret n°2-98-984 du 22 Mars 1999. (Copies ou originales).**

N° 2459/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PREFECTURE D'INEZ-
GANE AIT MELLOUL
CONSEIL
PREFECTORAL
SERVICE DES AFFAIRES
FINANCIERES
ET DU PATRIMOINE
BUREAU DES
MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIE SUR OFFRES
DE PRIX N°02/2025/BP
Le 05 Mai 2025 à 11 heures,
il sera procédé dans les bu-
reaux du président du
conseil de la préfecture
d'Inezgane Ait Melloul, sis
à Angle Avenue Moham-
med-VI et Avenue Brahim
Erroudani, Zone Indus-
trielle-Ait Melloul, à l'ou-
verture des plis relatif à
l'appel d'offres ouvert sim-
plifié sur offres de prix n°
02/2025/BP du
05/05/2025 ayant pour
objet :

« Etude technique et suivi
des travaux de création
d'une piste publique d'ap-
prentissage de la conduite
et d'un centre d'examen
pratique pour l'obtention
du permis de conduire à
Ait Melloul, Préfecture
d'Inezgane Ait Melloul ».

- Le dossier d'appel d'of-
fres doit être téléchargé à
partir du Portail des Marchés
Publics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma.

- L'estimation du coût des
prestations objet de l'appel
d'offres est fixée à :
48.000,00 Dhs TTC (quarante-
huit mille dirhams,
toutes taxes comprises).

- Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
900,00 Dhs (Neuf cents
Dirhams).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des articles-30
à 34 du décret n° 2-22-431
du 15 Chaabane 1444 (8
Mars 2023) relatif aux
marchés publics.

N° 2468/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PREFECTURE D'INEZ-
GANE AIT MELLOUL
CONSEIL
PREFECTORAL
SERVICE DES AFFAIRES
FINANCIERES ET DU
PATRIMOINE
BUREAU DES
MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIE SUR OFFRES
DE PRIX N°03/2025/BP
Le 05/05/2025 à 13heures,
il sera procédé dans les bu-
reaux du président du
conseil de la préfecture
d'Inezgane Ait Melloul, sis
à Angle Avenue Moham-

med-VI et Avenue Brahim
Erroudani, Zone Indus-
trielle-Ait Melloul, à l'ou-
verture des plis relatif à
l'appel d'offres ouvert sim-
plifié sur offres de prix
n°03/2025/BP du
05/05/2025 ayant pour
objet : Contrôle technique
et suivi des travaux de
création d'une piste pu-
blique d'apprentissage de
la conduite et d'un centre
d'examen pratique pour
l'obtention du permis de
conduire à Ait Melloul,
Préfecture d'Inezgane Ait
Melloul

- Le dossier d'appel d'of-
fres doit être téléchargé à
partir du Portail des Marchés
Publics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma.

- L'estimation du coût des
prestations objet de l'appel
d'offres est fixée à :
36.000,00 Dhs TTC (trente-
six mille dirhams, toutes
taxes comprises).

- Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
700,00 Dhs (sept cent Di-
rhams).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des articles-30
à 34 du décret n° 2-22-431
du 15 Chaabane 1444 (8
Mars 2023) relatif aux
marchés publics.

N° 2469/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PREFECTURE D'INEZ-
GANE AIT MELLOUL
CONSEIL
PREFECTORAL
SERVICE DES AFFAIRES
FINANCIERES ET DU
PATRIMOINE
BUREAU DES
MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIE SUR OFFRES
DE PRIX N° 04/2025/BP
Le 06/05/2025 à 11 heures,
il sera procédé dans les bu-
reaux du président du
conseil de la préfecture
d'Inezgane Ait Melloul, sis
à Angle Avenue Moham-
med-VI et Avenue Brahim
Erroudani, Zone Indus-
trielle-Ait Melloul, à l'ou-
verture des plis relatif à
l'appel d'offres ouvert sim-
plifié sur offres de prix n°
04/2025/BP du
06/05/2025 ayant pour
objet : Réalisation des es-
sais de contrôle de la qua-
lité et des matériaux
relatifs aux travaux de
création d'une piste pu-
blique d'apprentissage de
la conduite et d'un centre
d'examen pratique pour
l'obtention du permis de
conduire à Ait Melloul,
Préfecture d'Inezgane Ait
Melloul

- Le dossier d'appel d'of-
fres doit être téléchargé à

partir du Portail des Marchés
Publics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma.

- L'estimation du coût des
prestations objet de l'appel
d'offres est fixée à :
26.640,00 Dhs TTC (Vingt
six mille six cent quarante
dirhams, toutes taxes com-
prises).

- Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
500,00 Dhs (Cinq cents
Dirhams).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des articles-30
à 34 du décret n° 2-22-431
du 15 Chaabane 1444 (8
Mars 2023) relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs offres par
voie électronique dans le
Portail des Marchés Publics
accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article-9 du Règlement
de consultation.

N° 2470/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE
L'EQUIPEMENT
DU TRANSPORT ET DE LA
LOGISTIQUE DE TAN-TAN
Avis d'Appel d'Offre
Ouvert Simplifié
N° 03/2025

Le 06/05/2025 à 11h, il
sera procédé dans la salle
des réunions de la Direction
Provinciale de l'Equipe-
ment du Transport et de la
Logistique de Tan-Tan cité
Administratif Tan-Tan à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offre ouvert
simplifié sur offre des prix
n° 03/2025 pour :

Achat d'habillement des-
tiné pour le personnel de
l'entretien routier de la
DPTEL

Le dossier d'appel d'offre
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des
prestations établies par le
Maître d'Ouvrage est fixée
à la somme de : 59 940,00
Dhs (Cinquante-neuf mille
neuf cent quarante Di-
rhams, 00 Cts) TTC.

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
1 100,00Dhs (Mille cent
Dirhams).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des articles 30
à 34 du décret relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.
ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n° 6 du règle-
ment de consultation.

N° 2471/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUI-
PEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVIN-
CIALE DE L'EQUIPE-
MENT DU TRANSPORT
ET DE LA LOGISTIQUE
D'EL KELAA DES
SRAGHNA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
N° 10/2025

Le 21/05/2025 à 11h00min
, il sera procédé, dans les
bureaux de Mr le Direc-
teur Provincial de l'Equi-
pelement, du Transport et de
la Logistique d'El Kelaa
des Sraghna sis à la Direc-
tion Provinciale de l'Equi-
pelement du Transport et de
la Logistique d'El Kelaa
des Sraghna à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert internatio-
nal sur offres des prix

n°10/2025 du 21/05/2025
pour :
Travaux d'amélioration du
niveau de service de la
RN23 (EX RR205) du
PK183+823 au PK199+590
-Province d'El Kelaa des
Sraghna-

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : Trente et
un millions neuf cent
trente-neuf mille deux cent
soixante-dix-neuf dirhams
et vingt centimes (31 939
279.20 DHS TTC).

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
quatre cent quatre-vingt
mille dirhams (480 000,00
DHS)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des articles 30
à 34 du décret relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 5 du règlement
de consultation.

N° 2472/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUI-
PEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVIN-
CIALE DE L'EQUIPE-
MENT DU TRANSPORT
ET DE LA LOGISTIQUE
D'EL KELAA DES
SRAGHNA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N° 13/2025

Le 20/05/2025 à 11 h00, il
sera procédé, dans les bu-
reaux de Mr le Directeur
Provincial de l'Equipe-
ment, du Transport et de la
Logistique d'El Kelaa
des Sraghna sis à la Direc-
tion Provinciale de l'Equi-
pelement du Transport et de
la Logistique d'El Kelaa
des Sraghna à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert national sur of-

fres des prix n°13/2025
du 20/05/2025 pour :
Réalisation des essais de
contrôle et suivi de la qua-
lité des Travaux d'amé-
lioration du niveau de service
de la RN23 (EX RR205) du
PK183+823 au PK199+590
-Province d'El Kelaa des
Sraghna-

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : cinq cent
quarante et un mille cent
soixante-seize dirhams
(541 176.00 DHS TTC).

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
huit mille dirhams
(8000,00 DHS)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des articles 30
à 34 du décret relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma .

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 5 du règlement
de consultation.

N° 2473/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH
-SAFI
PROVINCE RHAMNA
CONSEIL PROVINCIAL
RHAMNA

Avis d'appel d'offres
ouvert simplifié
n°04/2025/BP

Le 08/05/2025 à 10h00, il
sera procédé, dans les bu-
reaux du conseil provincial
Rhamna (salle de réunion),
sis à Conseil Provincial
Rhamna, Siège Province
Rhamna, Quartier HAS-
SAN II, Benguerir, à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert sim-
plifié, n°04/2025/BP du

08/05/2025, Pour :
TRAVAUX DE CREUSE-
MENT D'UN PUIT AU
DOUAR OULAD AISSA
ALMKHARBA A LA
COMMUNE DE SIDI AB-
DELLAH

-PROVINCE DE RE-
HAMNA-

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics Accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma.

L'estimation des coûts
des prestations établie par
le maître d'ouvrage est
fixée à la somme de : 88
800,00 DHS quatre-vingt-
huit mille et huit cent di-
rhams et zéro cts.

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
1 700,00 DHS (MILLE
SEPT CENTS DIRHAMS
ET ZERO CTS).

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes

aux dispositions des arti-
cles 30 à 34 du décret rela-
tif aux marchés publics.

- Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.
ma , conformément à l'ar-
ticle 9 de l'Arrêté du minis-
tre délégué auprès de la
ministère de l'économie et
des finances, chargé du
budget n° 1692-23 du 4 hija
1444 (23 juin 2023) relatif à
la dématérialisation des
procédures, des docu-
ments et des pièces relatifs
aux marchés publics.

-Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 05 du règle-
ment de consultation.

N° 2474/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
N° 09/2025/DGM

Le présent Appel d'Offre
est réservé aux très petites
Entreprises, petites et
Moyennes Entreprises
Nationales, jeunes
entreprises innovantes,
Coopératives et union de
coopératives et aux auto
entrepreneurs

Le 15/05/2025 à 10h, il
sera procédé, dans les bu-
reaux des marchés et ges-
tion comptables de la
Direction Générale de la
Météorologie, en face de la
préfecture Hay Hassani
Boite Postale 8106 à Casa-
blanca à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert national sur of-
fres des prix n°
09/2025/DGM du
15/05/2025, pour La
maintenance des systèmes
d'automatisation de l'ob-
servation météorologique
à l'aéroport de Nador Al
Aroui (Préfecture de
Nador).

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma.

-L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : Deux Cent
Cinquante Neuf Mille
Quatre Vingt Dirhams
TTC (259 080,00 dhs TTC)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des articles 30
à 34 du décret relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma.

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 30 à 34 du décret rela-
tif aux marchés publics.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma.

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes

N° 2475/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya Région Guelmim
Oued-Noun
Province de Sidi Ifni
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 07/2025/BG

Le 14 Mai 2025 à 09 heures
00 minutes, il sera procédé
dans les bureaux de la Pro-
vince de Sidi Ifni (Salle des
réunions) à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert national sur of-
fres de prix portant sur :

Travaux d'extension et
d'aménagement du parc
provincial de Sidi Ifni, Pro-
vince de Sidi Ifni. 1ère
tranche.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma.

L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : 6.780.232,80
dhs (Six Million Sept Cent
Quatre Vingt Mille Deux
Cent Trente Deux Dirhams,
80 Centimes).

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: 130.000,00 dhs (Cent
Trente Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.
ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
à l'article 09 du règlement
de consultation.
N° 2480/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Intérieur
Wilaya Région Guelmim
Oued-Noun
Province de Sidi Ifni
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
N° 08/2025/BG

Le 14 Mai 2025 à 09 heures
30 minutes, il sera procédé
dans les bureaux de la Pro-
vince de Sidi Ifni (Salle des
réunions) à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'of-
fres de prix portant sur :

Travaux de construction
d'un complexe résidentiel
des agents d'autorités à la
ville de Sidi Ifni.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : 16.838.871,60
Dhs (Seize Million Huit
Cent Trente Huit Mille Huit
Cent Soixante et Onze Di-
rhams, 60 centimes.)

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: 330.000,00 dhs (Trois Cent
Trente Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
à l'article 09 du règlement
de consultation.
N° 2481/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya Région Guelmim

Oued-Noun
Province de Sidi Ifni
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
N° 09/2025/FDR

Le 14 Mai 2025 à 10 heures
00 minutes, il sera procédé
dans les bureaux de la Pro-
vince de Sidi Ifni (Salle des
réunions) à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert international sur of-
fres de prix portant sur :

Travaux de construction de
la liaison routière reliant le
centre de la Commune Imi
N'fast et Douar Dfilia via
Douars Imi Ougoug, Ou-
goug, Izouzen, Tagadirt,
Tgounfel, Bouhda, Bouzou-
guen, Lamdana et Tadtart,
Province de Sidi Ifni.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de :
32.106.280,80 Dhs (Trente
Deux Million Cent Six Mille
Deux Cent Quatre Vingt Di-
rhams, 80 centimes.)

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: 600.000,00 dhs (Six Cent
Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
à l'article 09 du règlement
de consultation.
N° 2482/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Enseignement supérieur,
de la recherche scientifique
et de l'innovation



المملكة المغربية
وزارة التعليم العالي والبحث
العلمي والتكنولوجيا

Appel d'offres ouvert national sur offres de prix
N°05IUH2C/2025
(Séance publique)

Le 14/05/2025 à 10h00, il sera procédé à la salle de réunion du siège de la Présidence de l'Université Hassan II, sis à 19, rue Tarik Ibnou Ziad, BP. 9167, Mers Sultan, Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N°05IUH2C/2025, relatif aux « TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'ATELIER DE FABRICATION MECANIQUE DE L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE MOHAMMEDIA (LOT UNIQUE) ».

Le retrait du dossier d'appel d'offres s'effectue par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma

- L'estimation du Lot : 2 993 575.20 DHS TTC (Deux Millions Neuf Cent Quatre Vingt Treize mille Cinq Cent Soixante Quinze Dirhams et Vingt Centimes TTC).
- Le cautionnement provisoire pour ce lot est fixé à : 45 000.00DHS (Quarante Cinq Mille Dirhams)

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des offres électroniques des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles n°30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) fixant les conditions et les formes de passation des marchés publics

- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

-Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 10 du règlement de la consultation relatif au présent appel d'offres.

-Le certificat de qualification et de classification :

Secteur	Qualification exigée	Classe
A	A.5	4

Il est prévu une visite des lieux le 08/05/2025 à 10h00 à l'Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique Mohammedia.

N° 2476/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province d'Essaouira
Conseil de la Province d'Essaouira



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 11/2025/BP

Le 15/05/2025 à 10H00, il sera procédé à la salle de réunion au Conseil de la Province d'Essaouira, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix, pour :

- ACHEVEMENT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU BORJ BAB MARRAKECH A L'ANCIENNE MEDINA D'ESSAOUIRA.
- LOT : TRAVAUX D'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DU MATERIEL DE SONORISATION ET ECLAIRAGE SCENIC AU BORJ BAB MARRAKECH A L'ANCIENNE MEDINA D'ESSAOUIRA.

Le dossier d'appel d'offres national doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics, accessible à l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Onze mille huit cent Dirhams (11 800,00 Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : Cinq cent quatre vingt treize mille deux cent quatre vingt Dirhams (593 280,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté du Ministre Délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget n° 1692-23 du 4 hijja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Le dossier technique doit comprendre :

L'original ou copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément délivré par le Ministère chargé de l'Equipement dans le domaine d'activité.

Secteur	Qualification exigée	Classe minimale
K	K2	4

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.

N° 2477/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale de Marrakech
Bureau des appels d'offres

AVIS DU REPORT DE L'AO N°20/INV/2025

Le directeur provincial de Marrakech informe que L'appel d'offres N°20/INV/2025 Publié au journal de Libération le 19-20/04/2025, N°10489, page 15, est reporté à la date du 16/05/2025 à 10h du matin.

Le reste est sans changement.

N° 2479/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION MARRAKECH SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
CERCLE EL GUENTOUR
COMMUNE ESBLAAT.

AVIS DE REPORT DE LA SEANCE DE L'OUVERTURE DES PLS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 2/2025 RELATIF A UX TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE MISE A NIVEAU DU CENTRE SIDI BOUTAYEB COMMUNE ESBLAAT.

IL EST PORTE A LA CONNAISSANCE DES CANDIDATS INTERRESSES PAR L'APPEL D'OFFRE N° 2/2025 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE MISE A NIVEAU DU CENTRE SIDI BOUTAYEB ET QUI A ETE PREVU LE 29/4/2025 A 11 H EST REPORTEE AU 13/5/2025 A 11 H A LA COMMUNE ESBLAAT. CE REPORT EST DU A DES RAISONS DE MODIFICATION SUR LE CERTIFICAT DE QUALIFICATION ET CLASSIFICATION .

LE PRESENT AVIS CONSTITUE UNE NOTIFICATION OFFICIELLE A TOUS LES SOUMISSIONNAIRES .LES CONDITIONS DU CAHIER DES CHARGES RESTENT LES MEMES SANS AUCUN CHANGEMENT.

N° 2478/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Wilaya Région Guelmim
Oued-Noun
Province de Sidi Ifni
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
N° 10/2025/FDR

Le 14 Mai 2025 à 10 heures 30 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la Province de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix portant sur : Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des travaux de construction de la liaison routière reliant le centre de la Commune Imi N'fast et Douar Dfilia via Douars Imi Ougoug, Ougoug, Izouzen, Tagadirt, Tgounfel, Bouhda, Bouzougouen, Lamdana et Tadart, Province de Sidi Ifni.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 547.500,00 Dhs (Cinq Cent Quarante Sept Mille Cinq Cent Dirhams, 00 centimes.)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10.000,00 dhs (Dix Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de consultation.

N° 2483/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Wilaya Région Guelmim
Oued-Noun
Province de Sidi Ifni
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
N° 11/2025/FDR

Le 14 Mai 2025 à 11 heures 00 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la Province de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix portant sur : Contrôle topographique des travaux de construction de la liaison routière reliant le centre de la Commune Imi N'fast et Douar Dfilia via Douars Imi Ougoug, Ougoug, Izouzen, Tagadirt, Igounfel, Bouhda, Bouzougouen, Lamdana et Tadart, Province de Sidi Ifni.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 415.200,00 dhs (Quatre Cent Quinze Mille Deux Cent Dirhams, 00 Cts.)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8.000,00 dhs (Huit Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de consultation.

N° 2484/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
DIRECTION
PROVINCIALE
DE LA JUSTICE
A BENI MELLAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
A MAJORATION N°
08/2025/DPBM
(Marché reconductible)

Le 17/06/2025 à 11H00, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le directeur provincial de la justice à Beni Mellal sis à direction provinciale de la justice à Beni Mellal quartier moderne résidence Othmane Beni Mellal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international à majoration, n° 08/2025/DPBM du 17/06/2025 pour :

« Le gardiennage et la sécurité des tribunaux de première instance de Fkih Ben Salah, Souk Seb, Kasbat Tadla et les centres judiciaires de leurs ressorts, tribunal de famille de Fkih Ben Salah, tribunaux de première instance commercial et administratif à Beni-Mellal en lot unique ».

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 2 800 767,36 DH TTC (Deux millions huit cent mille sept cent soixante-sept dirhams trente-six Centimes TTC). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 50 000 DH (cinquante Mille Dirhams)

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des Marchés publics accessible à l'adresse :

www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 9 du règlement de consultation.

N° 2485/PA

OYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE
DE L'EQUIPEMENT,
DU TRANSPORT
ET DE LA LOGISTIQUE
LARACHE

Avis d'appel d'offres ouvert simplifié
N° 11/DPETL/Lar/2025
Le 05 MAI 2025 à 11 H du matin, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Larache, place Oued El Makhazen Larache à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :

(PC 2024) ACHAT DE PRODUITS ALIMENTAIRES POUR LES AGENTS DE L'ENTRETIEN ROUTIER DE LA DPETL DE LARACHE (PROVINCE DE LARACHE) (Marché Réserve aux PME)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : www.mtpnet.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1 300,00 Dhs, (Mille Trois Cent Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations : 69 140,20 Dhs, (Soixante-neuf Mille Cent Quarante Dirhams et Vingt Centimes TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :
- Déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles exigées par l'article 05 du règlement de consultation.

N° 2486/PA

« CASA MADE » SARL
Aux termes d'un acte SSP à Casablanca en date du 20/02/2025, il a été établi les Statuts d'une SARL dont les caractéristiques essentielles sont :

- Dénomination : « CASA MADE » SARL
- Objet :
- L'importation, L'achat, la vente, le négoce, la représentation, la location de tous produits, fournitures, ou matériaux relatifs à la droguerie, le sanitaire, la quincaillerie, l'électricité, l'éclairage public, la peinture, la désinfection, la climatisation, la plomberie et

les produits d'entretien, ou autres marchandises, matériels et équipement de toute nature provenance.

- Marchand de tous matériaux de construction généralement quelconques, SIEGE SOCIAL : 64, rue Abdallah el Mediouni ,1er étage apt 2, CASABLANCA.
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DH divisé en 500 parts sociales de 100,00 DH Chacune attribuées à :
- M.SAID OUADERZAN d'une participation de 500 Parts Sociales
TOTAL : 1000 Parts Sociales

GERANCE : la Société est gérée par Mr. SAID OUADERZAN
EXERCICE SOCIAL : du 1er Janvier au 31 Décembre.
DUREE : 99 ans.
Le dépôt légal a été effectué

tué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca en date du 16/04/2025.Sous le n° 967437. RC N° 671167.
N° 2487/PA

« A.D. TRAV NEGOCE » SARL

Aux termes d'un acte SSP à Casablanca en date du 20/03/2025, il a été établi les Statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont :

- Dénomination : « A.D. TRAV NEGOCE » SARL
- Objet :

- Travaux divers.
- L'achat, la vente, le négoce, la représentation, la location de tous produits, fournitures, ou matériaux relatifs à la droguerie, le sanitaire, la quincaillerie, l'électricité, l'éclairage public, la peinture, la désinfection, la climatisation, la plomberie et les produits d'entretien, ou autres marchandises, matériaux,
- Marchand de tous matériaux de construction généralement quelconques,
SIEGE SOCIAL : 64, rue Abdallah el Mediouni ,1er étage apt 2, CASABLANCA.
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DH divisé en 1000 parts sociales de 100,00 DH Chacune attribuées à :
- M.KHALID DRIOUCH d'une participation de 500 Parts Sociales.
- M. ABDELLATIF AIT BOUADID d'une participation de 500 Parts Sociales.
TOTAL : 1000 Parts Sociales
GERANCE : la Société est gérée par Mr. ABDELLATIF AIT BOUADID.
EXERCICE SOCIAL : du 1er Janvier au 31 Décembre.
DUREE : 99 ans.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca en date du 11/04/2025.Sous le n° 967030. RC N° 671783.
N° 2488/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE D'EL BOROUJ

Annnonce du report de L'examen d'aptitude professionnelle pour l'admission au poste d'adjoint technique de 1° grade

Le Président de la Commune d'El Borouj informe les candidats à L'examen de compétence professionnelle pour accéder au poste d' Adjoint technique 1° grade publié sur le portail public de l'emploi le 2/4/2025 et dans le journal libération n° 10476 du 4/4/2025 et également dans le journal Ri salat AL – UMA n° 13005 du 4/4/2025 qui était prévu pour le 3/5/2025 a été reporté à une date qui sera annoncée ultérieurement et le reste inchangé.

N° 2489/PA

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية
والتعليم الأولي والابتدائي



المركز الجهوي لمهن التربية والتكوين لجهة الدار البيضاء مكناس
Centre Régional des Métiers de l'Éducation et de la Formation Casablanca-Settat

Avis de modification et de report de l'appel d'offres international ouvert sur offres de prix N° 01/2025/CRMEFCS

Le Directeur du Centre Régional des Métiers de l'Éducation et de la Formation de la Région Casablanca Settat, porte à la connaissance du public, que l'appel d'offres international ouvert sur offres de prix N° 01/2025/CRMEFCS relatif à la Réalisation des prestations d'hébergement, de restauration et de réception au profit des formateurs, des bénéficiaires et des organisateurs des sessions de formation organisées par le centre régional des métiers de l'éducation et de la formation de Casablanca Settat et ses annexes en lot unique, publié dans les journaux : Le Matin, le 28/29/30 Mars 2025 et Assahra Al maghribia, le 29/30 Mars 2025 a subi une modification :

➤ Au niveau du bordereau des prix et détail estimatif :

- . L'unité de compte du N° de prix 3-1 est Buffet de 10 P au lieu de P ;
- . L'unité de compte du N° de prix 3-2 est Buffet de 10 P au lieu de P ;
- . L'unité de compte du N° de prix 4-5 est l'unité (U) au lieu de TABLE 10 PERS ;
- . L'unité de compte du N° de prix 4-6 est l'unité (U) au lieu de TABLE 10 PERS ;

➤ Le règlement de consultation de l'appel d'offres international ouvert sur offres de prix N° 01/2025/CRMEFCS reste inchangé sans aucune modification.

➤ Le cahier des prescriptions spéciales de l'appel d'offres international ouvert sur offres de prix N° 01/2025/CRMEFCS reste inchangé sans aucune modification.

➤ La date d'ouverture des plis prévue pour le 23 Avril 2025 à 10 heures est reportée pour le 07 Mai 2025 à 10 heures.

N° 2490/PA

Sport

Premier League : Le sacre de Liverpool retardé



Arsenal a joué le coup à fond contre Ipswich (4-0) pour retarder dimanche le sacre de Liverpool, le leader qui a fait craquer sur le tard le relégué Leicester (1-0) grâce à son "super-sub" Trent Alexander-Arnold.

Dans les autres matches, Chelsea s'est araché pour battre Fulham (2-1) et rester dans le Top-5, tandis que Manchester United est retombé dans ses travers domestiques contre Wolverhampton (0-1), trois jours après sa victoire magnifique contre l'OL en Ligue Europa (5-4).

Les "Reds" (79 pts) pouvaient sceller le 20e titre de leur histoire en Premier League dès dimanche en cas de défaite d'Arsenal (2e, 66 pts).

Ce scénario s'est vite effacé cependant puisque les "Gunners" ont mené 2-0 après moins de trente minutes, puis évolué en supériorité numérique peu de temps après, quand Leif Davis a écopé d'un carton rouge pour un vilain geste sur Bukayo Saka (32e).

L'ailier a été touché au talon droit mais il a poursuivi le match sans gêne apparente jusqu'à l'heure de jeu, avant d'être remplacé. Il est ensuite apparu avec une poche de glace sur le banc de touche.

"Bukayo avait un peu mal, mais ce n'est pas grave, donc c'est bon", a déclaré après-match Mikel Arteta, interrogé sur la demi-finale aller de Ligue des champions contre le Paris Saint-Germain le 29 avril.

L'entraîneur a vu son avant-centre de for-

tune Leandro Trossard inscrire un doublé (14e, 69e), et son milieu de terrain a fonctionné à plein régime avec Declan Rice devant la défense et Mikel Merino un cran au-dessus, une configuration qui pourrait être utilisée contre Paris.

Avec 21 points et cinq journées restantes, Ipswich ne peut lui plus espérer se maintenir, même si sa relégation n'est pas officielle. Le premier non relégué, West Ham (17e, 36 pts), compte 15 points de plus et une différence de buts bien plus favorable.

Le retour en deuxième division est totalement acté en revanche pour Leicester (19e, 18 pts), battu à l'usure par le futur champion.

Les nombreuses tentatives de Liverpool ont échoué sur les montants ou dans les gants

de Mads Hermansen, jusqu'à l'entrée décisive de Trent Alexander-Arnold après un mois d'absence sur blessure.

Le "Scouser" formé à Liverpool a marqué après cinq minutes (76e, 1-0) et célébré son but de manière rageuse, torse nu devant un parcage visiteur en folie.

Son club de toujours, qu'il pourrait quitter cet été à la fin de son contrat, peut être sacré dès mercredi en cas de défaite d'Arsenal à domicile contre Crystal Palace.

Des supporters ont déjà anticipé la fête en déployant, dans les tribunes de Leicester, une bannière où était écrit "Ce n'est pas 19 pour toujours" ("It's Not Nineteen Forever"), en référence au nombre de titres collectés par Liverpool en championnat.

Les "Reds" vont bientôt égaliser le record de leurs rivaux historiques du nord de l'Angleterre, Manchester United (14e, 38 pts), battus 1-0 dimanche à Old Trafford par Wolverhampton (15e, 38 pts).

"Nous avons encaissé un but sur leur seul tir. Ils ont marqué et nous avons perdu le match", a regretté l'entraîneur Ruben Amorim.

Cela fait désormais trois défaites et un match nul en quatre matches de championnat pour l'entraîneur des "Red Devils", qui n'a plus que la Ligue Europa (demi-finales contre l'Athletic Bilbao) pour espérer disputer une compétition européenne l'année prochaine.

Chelsea (5e, 57 pts) a lui ramené de Fulham une victoire renversante qui le maintient dans les cinq premières places qualificatives pour la prochaine Ligue des champions, en attendant le déplacement de Nottingham Forest (6e, 57 pts) à Tottenham.

A Craven Cottage, les "Blues" ont été rapidement menés (20e, 1-0), mais ils ont été sauvés en fin de match par des buts de Tyrrique George (83e) et Pedro Neto (90e+3).

"Je pense qu'il s'agit d'un moment important de notre saison. Nous avons fait preuve de caractère. Franchement, je n'ai pas les mots", a réagi le dernier buteur.

Zaire-Emery, une saison sans éclat

Le jeune milieu du PSG Warren Zaire-Emery faisait partie des titulaires les plus utilisés la saison dernière et au début de cet exercice, avant de connaître un déclassement en raison de la concurrence au poste et d'une baisse de ses performances.

Mardi à Nantes pour le match décalé de la 29e journée de Ligue 1, il pourrait enchaîner une deuxième titularisation après celle de samedi face au Havre (2-1) et la cinquième en championnat.

Depuis plusieurs mois, le "titi parisien" de 19 ans continue de jouer régulièrement mais se cantonne à disputer des rencontres de second plan et n'est pas aligné lors des grosses affiches du PSG, toujours en lice pour faire le triplé championnat, Coupe de France et Ligue des champions.

Chez les Canaris - qui détiennent le dernier record d'invincibilité en championnat en 1995 (ils avaient chuté lors de la 33e journée) -, Paris, déjà champion, a comme seule mission de rester invaincu pour devenir le premier club français à ne pas être battu sur une saison entière.

Pour le reste, Luis Enrique va poursuivre son turn-over pour préparer au mieux la

demi-finale européenne contre Arsenal comme il l'a fait samedi en alignant 9 joueurs sur 11 qui n'étaient pas titulaires mardi dernier à Aston Villa lors de la qualification en demi-finale de Ligue des champions (3-1, 2-3).

Déclassé, "WZE" n'a pas joué à Birmingham et était rentré en jeu quelques minutes au match aller.

En Ligue des champions en 2025, il a toujours commencé sur le banc hormis à Stuttgart, alors qu'il était aligné quasiment systématiquement lors de la phase aller européenne.

Depuis, l'Espagnol Fabian Ruiz l'a doublé à son poste et l'international français a reculé dans la hiérarchie, devenant le 4e milieu de terrain, derrière le trio Ruiz/Vitinha/Neves qui semble actuellement intouchable.

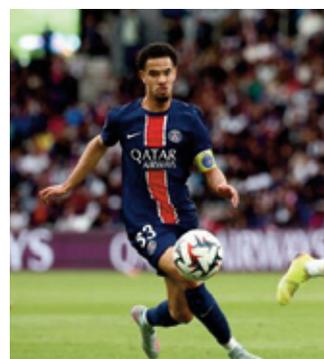
En comparaison, le milieu français, plus physique que les autres, est en deçà techniquement dans son utilisation et sa protection du ballon mais aussi dans sa vision du jeu pour casser les lignes. Autre point d'amélioration: sa projection et son travail devant le but (trois buts, une passe décisive cette saison

toutes compétitions confondues).

Victime d'une entorse à la cheville à Stuttgart en janvier qui l'a écarté des terrains un mois, il peine à revenir à son meilleur niveau, comme cela avait déjà été le cas l'année dernière. Une blessure à la cheville lors de sa première sélection en Bleus lui avait également coupé l'élan au plein cœur de la saison 2023/2024.

"Nous savons tous que pour que les joueurs atteignent leur plus haut niveau, ou qu'ils le retrouvent, ils doivent jouer et participer aux compétitions. Quand c'est possible, nous essayons de donner du temps de jeu aux joueurs pour que cela se produise", a expliqué samedi Luis Enrique à propos du milieu, qui doit retrouver du rythme.

"Mais s'il y a un moment de la saison où tu ne peux pas jouer parce que quelqu'un d'autre dans l'équipe est devant toi (ndlr: dans la hiérarchie), la clé est de s'entraîner comme s'entraînent mes joueurs. La clé est d'être prêt et, en ce sens, j'ai beaucoup de chance d'avoir ce profil de joueurs merveilleux qui s'entraînent toujours bien, qui sont toujours prêts et qui sont très compétitifs", a souligné le coach, qui lui a confié le bras-



sard de capitaine quelques minutes samedi au Parc des princes.

Face aux Normands, l'habituel milieu a joué latéral gauche et a été en difficulté, avant de retrouver l'entre-jeu: "Warren s'est clairement sacrifié", a d'ailleurs commenté Luis Enrique. En aidant l'équipe à des postes différents, celui qui a un grand sens du collectif prend du temps pour retrouver sa place à Paris, où la hiérarchie n'est jamais figée.

La RSB atomise le CS Constantine

Les Oranges défrichent leur chemin vers la finale de la Coupe de la CAF



La Renaissance sportive de Berkane a pris une sérieuse option pour la finale de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), en dominant à domicile le club algérien du CS Constantine sur le score de 4 buts à 0, dimanche en demi-finale aller.

Les Oranges n'ont pas fait dans le détail, annonçant la couleur sur un but de Youssef Mehri dès la 1^{ère} minute, avant de doubler le score grâce à Paul Valère Bassène (21e).

Oussama Lamlioui, auteur d'un

doublé (55e, 90+2), s'est chargé de corser l'addition, permettant à la RSB d'aborder sous les meilleurs auspices la demi-finale retour, prévue dimanche prochain.

Dans un match qu'ils ont dominé de bout en bout, les Oranges ont imposé leur style de jeu et privé leurs adversaires de solutions offensives. Bien organisés et intraitables dans les duels, les joueurs berkanis ont d'emblée pressé haut, pour tuer dans l'œuf les velléités offensives de l'équipe algérienne et s'offrir des attaques éclairées

qui leur permettraient d'arracher un score confortable en prévision du match retour.

Le but précoce inscrit par Mehri (1^{ère} minute), d'un formidable retourné qui a trompé le gardien et les défenseurs algériens, après avoir été servi en profondeur par Lamlioui, a été bénéfique pour la RSB, qui a pris confiance et négocié plus sereinement la suite de cette rencontre.

Alors que les joueurs de Constantine cherchaient à se remettre de ce coup de massue, en tentant de s'approcher des buts berkanis, Lamlioui a failli doubler le score dès la sixième minute, mais son boulet de canona heurté la transversale. Ce n'était que partie remise puisque Valère Bassène, bien placé et libre de tout marquage, a repris de la tête un magnifique centre d'Ayoub Khairi, inscrivant le deuxième but.

À la reprise, les hommes de Mouine Chaabani ont profité des espaces laissés par l'équipe algérienne, pour aggraver le score grâce à Lamlioui.

Les Berkanis, sacrés champions du Maroc, sont en quête de leur troisième titre en Coupe de la CAF, après les sacres de 2020 et 2022.

Dans l'autre demi-finale de cette compétition, les Tanzaniens de Simba SC se sont imposés à domicile devant les Sud-Africains de Stellenbosch FC, sur le score d'un but à zéro.

Mouine Chaabani : Un match référence pour la suite de la compétition

L'entraîneur de la RSB, Mouine Chaabani, a qualifié de "référence" le match remporté haut la main par les Oranges face aux Algériens du CS Constantine (4-0) pour le compte de la demi-finale aller de la Coupe de la CAF.

"Avec cette concentration, cette discipline et cette efficacité, nous pouvons considérer cette rencontre comme une référence pour aborder la suite de la compétition", a déclaré Chaabani lors de la Conférence de presse d'après-match.

Il a, dans ce sens, souligné que durant les préparatifs, "nous avons mis l'accent sur l'efficacité devant les buts et la solidité défensive".

"Nous étions convaincus que nous allions avoir des occasions, il fallait bien être concentrés dans la finition pour les concrétiser et marquer le maximum" de buts, a mis en avant Chaabani.

Le technicien tunisien a ajouté que le staff technique a également insisté sur le fait de ne pas encaisser, sachant que, dans les compétitions africaines, un but à l'extérieur pourrait toujours bouleverser la donne.

"Nous avons entamé le match avec un rythme élevé pour passer devant au score, puis nous avons géré physiquement pour alourdir la mise et mettre la pression sur l'adversaire", a-t-il expliqué.

Mouine Chaabani a, ainsi, tenu à féliciter ses joueurs qui ont signé une grande prestation et sont restés, disciplinés, motivés et calmes dans la gestion de chaque péripétie du match.

Il a, par ailleurs, relevé l'importance de rester vigilant et concentré lors du match retour contre une équipe qui ne vas pas baisser les bras.

Le match retour entre les deux formations aura lieu, dimanche prochain en Algérie.



Botola Pro D2

Voici les résultats de la 23^e journée de la Botola Pro D2 de football:

KACM-OD : 1-1

JSM-CJBG : 1-1

USYM-USMO : 2-1

RCOZ-KAC : 2-0

RBM-RAC : 1-1

WAF-OCK : 2-1

CAYB-CAK : 1-1

MCO-SM : 2-1

Classement

1-KACM : 45 pts

2-RBM : 38 pts

USYM : 38 pts

4-OD : 35 pts

5-SM : 32 pts

6-USMO : 31 pts

7-CJBG : 29 pts

WAF : 29 pts

9-RAC : 28 pts

10-KAC : 26 pts

CAK : 26 pts

JSM : 26 pts

13-MCO : 25 pts

14-CAYB : 23 pts

15-RCOZ : 20 pts

16-OCK : 19 pts

Ilies Belmokhtar, "l'un des grands artisans du sacre marocain"



Le jeune milieu offensif Ilies Belmokhtar, capitaine des Lionceaux de l'Atlas, a été l'un des grands artisans du sacre marocain samedi à la Coupe d'Afrique des nations des moins de 17 ans (U17) de football, écrit son club de l'AS

Monaco.

"Ilies Belmokhtar n'a pas simplement participé à la CAN U17, il l'a marquée de son empreinte. Le jeune milieu offensif de l'AS Monaco, capitaine des Lionceaux de l'Atlas, a été l'un des grands artisans du sacre marocain ce samedi, à l'issue d'une finale haletante contre le Mali (0-0, 4-2 tab)", s'est félicité le club monégasque sur son site internet officiel.

Déjà décisif en phase de groupes avec trois buts et une passe décisive, le jeune prodige, formé à "La Diagonale" (académie de l'AS Monaco), s'est une nouvelle fois illustré lors du moment-clé, se réjouit le club de la Principauté, notant que son jeune prodige, brassard au bras pour la troisième fois consécutive, a inscrit le tir au but victorieux en finale, d'une "panenka" pleine d'audace, symbole de son assurance et de son immense talent.

Membre des U17 monégasques, puis surclassé

avec les U19 en deuxième partie de saison, Belmokhtar a affiché une maturité rare pour son âge tout au long de la compétition. Leader technique et mental, il a guidé le Maroc vers un sacre historique, selon la même source.

A seulement 17 ans, Ilies Belmokhtar confirme qu'il faudra compter sur lui à l'avenir. Et probablement bien plus tôt qu'on ne le pense, conclut le club.

Les Lionceaux de l'Atlas ont signé un parcours remarquable dans cette 15^e édition de la CAN U17 organisée à domicile, devant un public tout acquis à leur cause. Premiers de leur groupe à l'issue du premier tour, ils ont ensuite écarté, tour à tour, l'Afrique du Sud en quart et la Côte d'Ivoire en demi-finale, avant de conclure en beauté face au Mali en finale, s'offrant leur premier sacre dans cette compétition, après la finale perdue lors de l'édition précédente en 2023.

Bouchra Hajji élue vice-présidente de la Fédération arabe de volley-ball

La présidente de la Fédération Royale marocaine de volley-ball, Bouchra Hajji, a été élue à l'unanimité vice-présidente de la Fédération arabe de volley-ball, lors de l'assemblée générale électorale tenue samedi au Caire.

Mme Hajji, également présidente de la Confédération africaine de volley-ball, a obtenu la confiance des membres de l'assemblée générale et du comité exécutif, en

présence de représentants des 18 pays membres de la Fédération arabe.

Les élections relatives au nouveau mandat 2024-2028 ont abouti à la formation d'un nouveau conseil d'administration, qui dirigera la Fédération arabe de volley-ball au cours de la nouvelle phase.

Le président de la Fédération de volley-ball de Bahreïn, Ali bin Mohamed Al Khalifa, a été élu, quant à lui, président de la Fédéra-

tion par acclamation.

Dans une déclaration à cette occasion, Mme Hajji s'est dite heureuse de la confiance accordée au Maroc au sein des différentes instances arabes, africaines et internationales, soulignant que la Fédération arabe de volley-ball est un organisme sportif de grande importance sur le plan international, supervisant de nombreuses compétitions qui rassemblent les pays arabes.

Où se cache la vie extraterrestre ?

Les scientifiques s'interrogent depuis longtemps sur la difficulté de la quête d'une vie extraterrestre, dont des astronomes ont annoncé jeudi avoir trouvé de possibles indices sur une exoplanète.

Une équipe américano-britannique a détecté dans l'atmosphère d'une lointaine planète, K2-18b, les traces chimiques "les plus prometteuses à ce jour" d'une possible présence de vie, dans une étude dont les résultats sont encore à confirmer.

Notre galaxie, la Voie lactée, existe depuis environ 10 milliards d'années et compte plus de 100 milliards d'étoiles. Elle abrite donc probablement à elle seule un nombre vertigineux de planètes potentiellement habitables.

Dans ce cas "où est tout le monde ?", s'est interrogé en 1950 le physicien Enrico Fermi lors d'un déjeuner entre collègues resté célèbre.

Selon ce "paradoxe de Fermi", avec suffisamment de temps, chaque espèce extraterrestre de-

vrait finir par avoir son propre "Elon Musk qui irait coloniser l'étoile suivante", explique à l'AFP Jason Wright, directeur du centre de recherche sur l'intelligence extraterrestre à l'Université d'Etat de Pennsylvanie.

Au moins 75 solutions hypothétiques à ce paradoxe ont été proposées, selon un livre publié 2015.

Il est possible que l'humanité n'ait pas encore détecté de vie extraterrestre parce qu'il n'y en a tout simplement pas.

Beaucoup de scientifiques jugent cela peu probable. Environ 87% de ceux interrogés dans un récent sondage de Nature Astronomy pensent qu'il existe au moins une forme de vie extraterrestre basique. Et plus de 67% que des civilisations intelligentes existent aussi.

Il est aussi possible que les extraterrestres soient déjà là sans que nous les ayons remarqués - ou que cela ait été dissimulé.

L'espace interstellaire est peut-être trop difficile à traverser, les distances trop vastes, les ressources nécessaires trop importantes.



Une autre théorie est celle d'un "grand filtre" qui empêcherait la vie d'émerger ou de dépasser un certain stade de développement. Une fois qu'une civilisation maîtrise la technologie du voyage spatial, elle pourrait avoir tendance à s'autodétruire ou à épuiser les ressources naturelles de sa planète.

Des théories sont encore plus spéculatives.

Selon l'hypothèse du "zoo", des extraterrestres technologiquement avancés choisiraient de nous laisser tranquilles, nous observant de loin. Celle du "planétarium" suggère que les extraterrestres créent une illusion qui rend l'espace vide à nos yeux.

Une autre imagine l'Univers comme une "forêt sombre" où chacun se cache pour ne pas se faire détruire.

Mais il y a un problème majeur avec bon nombre de ces "soi-disant solutions", estime M. Wright. Elles partent du principe que toutes les civilisations extraterrestres hypothétiques se comporteraient de la même façon et pour toujours.

Recettes

Tacos au poulet



Ingédients :

Pour la salsa :

1 concombre moyen, haché
3 tomates, hachées
½ oignon rouge, haché finement
2 c. à soupe de persil, haché
1 c. à soupe d'huile d'olive
1 citron, jus seulement
Épices pour le poulet :
1 ½ c. à thé de cannelle
2 c. à thé de paprika fumé
1 c. à thé de gingembre frais
1 c. à thé de curcuma
½ c. à thé de muscade moulue
1 c. à thé de cumin moulu
1 c. à soupe d'huile d'olive
Pour les tacos :
400g de poitrine de poulet
8 petites tortillas de blé entier
1 poignée de persil, haché
Sauce piquante, facultatif
Préparation :
Pour faire de la salsa :
Dans un bol, mélanger tous les in-

grédients pour la salsa et assaisonner au goût avec du sel et du poivre.

Laisser le mélange reposer au réfrigérateur pendant que la préparation du poulet.

Pour faire des tacos au poulet :

Régler le four à 420 °F (215 °C).
Mélanger toutes les épices pour le poulet, mélanger avec 1 cuillère à soupe d'huile d'olive et frotter sur les poitrines de poulet pour bien les enrober.
Chauffer une poêle antiadhésive à feu moyen et saisir les poitrines de poulet pendant 3 minutes de chaque côté. Ensuite, placer le poulet sur une plaque de cuisson et faire cuire au four pendant 8 à 10 minutes ou jusqu'à ce qu'il soit bien cuit.

Faire chauffer les tortillas dans un four chaud ou dans une poêle. Hacher le poulet cuit et assembler les tacos.

Avant de servir, garnir les tacos de persil haché et de sauce piquante (si désiré).

Environ 15% des terres cultivables dans le monde sont contaminées aux métaux lourds

Entre 14 et 17% des terres cultivables dans le monde sont contaminées par au moins un métal lourd, une pollution présentant un danger pour la santé de jusqu'à 1,4 milliard de personnes, alertent jeudi des scientifiques.

Cette étude publiée dans la revue Science propose une vue d'ensemble inédite du phénomène de contamination aux métaux lourds grâce à une méta-analyse de plus de 796.000 échantillons de sol issus d'études précédentes et l'intervention d'algorithmes.

Après s'être assurés de la fiabilité de ces données et de leur représentativité - les échantillons issus d'études portant spécifiquement sur des sites contaminés ayant par exemple été exclus - les scientifiques ont cherché à mettre en évidence les régions du monde les plus touchées.

Pour cela, cette équipe dirigée par Deyi Hou, spécialiste en sciences environnementales à l'université chinoise Tsinghua, s'est intéressée aux zones dans lesquelles les teneurs en au moins un métal - sur sept recherchés dont l'arsenic et le cadmium - étaient supérieures aux seuils recommandés pour l'exploitation agricole et la santé humaine.

Les métaux sont en effet toxiques à des doses variables pour l'homme, la faune et la flore, et peuvent contaminer divers écosystèmes via les chaînes alimentaires et l'eau.

A partir de l'analyse des échantillons et à l'aide d'outils d'intelligence artificielle

(IA), les chercheurs ont évalué qu'à l'échelle de la planète, entre 14 à 17% des terres agricoles étaient contaminées par au moins un métal et estimé qu'entre 900 millions et 1,4 milliard de personnes vivaient dans des zones à haut risque.

La contamination peut être d'origine naturelle, dont géologique - les métaux étant naturellement présents dans les roches à des concentrations variées -, et/ou liée à l'activité humaine, comme des rejets de l'industrie, de l'agriculture ou encore l'exploitation minière.

En raison d'un manque de données dans plusieurs zones, notamment en

Afrique, les résultats de cette étude sont toutefois "insuffisants" pour permettre la mise en place de programmes ciblés d'atténuation des risques, préviennent les auteurs, mais doivent plutôt "servir d'alerte pour les décideurs politiques et les agriculteurs".

Selon Wakene Negassa, chimiste spécialisé en analyse des sols au James Hutton Institute, "l'étendue réelle de la pollution mondiale des sols" pourrait par ailleurs "dépasser de loin ce qui est présenté par les auteurs, en raison de la disponibilité limitée des données et d'une sous-estimation probable".

